

Les Cahiers de Bischheim



- Dossier Direction Ressources Humaines
- Projet classe bilingue
- Forum jeunesse
- Actipôle Bischheim-Hœnheim

Mars 2010



VILLE DE
BISCHHEIM

Le Maire et les adjoints

André Klein-Mosser

Maire – 1^{er} Vice-Président du Conseil Général

Pour rendez-vous 03 88 20 83 52

a.klein-mosser@ville-bischheim.fr

Jean-Louis Hoerlé

1^{er} Adjoint au Maire

Relations publiques, Sports, Sécurité

Pour rendez-vous 03 88 20 83 69

jl.hoerle@ville-bischheim.fr

Patrick KOCH

2^e Adjoint au Maire

Aménagement urbain, Environnement

p.koch@ville-bischheim.fr

Nelly KRAEMER

3^e Adjointe au Maire

Culture, Communication

n.kraemer@ville-bischheim.fr

Jean-Claude KIEFFER

4^e Adjoint au Maire

Pôle Jeunesse

jc.kieffer@ville-bischheim.fr

Bernadette BASTIAN

5^e Adjointe au Maire

Cohésion sociale

b.bastian@ville-bischheim.fr

Hubert DRENSS

6^e Adjoint au Maire

Finances, Développement économique,

Politique du logement

h.drenss@ville-bischheim.fr

Bernadette GILLOT

7^e Adjointe au Maire

Vie scolaire et éducative, Affaires

démographiques

b.gillot@ville-bischheim.fr

Fabien WEISS

8^e Adjoint au Maire

*Urbanisme, Développement durable, Politique
de la Ville*

f.weiss@ville-bischheim.fr



Les services municipaux

Direction générale des services	03 88 20 83 52
Accueil	03 88 20 83 83
Police municipale	03 88 19 94 79
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	03 88 20 83 91
Sport Animation Culture	03 88 20 83 69
Education	03 88 20 83 81
Enfance Jeunesse	03 88 20 83 77
Urbanisme - Développement économique	03 88 20 83 64
Services Techniques	03 88 20 83 61
Point Info Culture	03 88 33 36 68
Bibliothèque	03 88 81 49 47
Communication	03 88 20 83 73

I.lamard@ville-bischheim.fr

Mairie de Bischheim

37 route de Bischwiller - 67800 BISCHHEIM

03 88 20 83 83

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h - 11h45 et 14h - 17h30

Mardi : 8h - 11h45 et 14h - 18h30

Vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 16h

www.ville-bischheim.fr

Les Cahiers de Bischheim

Directrice de la publication | Nelly Kraemer

Direction communication | Danielle Vispi

Rédaction, photos, maquette | Laurence Lamard, Marc Schmitt

Photos | Ville de Bischheim et associations
(sauf mentions contraires)

Régie publicitaire municipale

Mairie de Bischheim | Service communication

Reproduction interdite

Imprimerie SICOP 67802 BISCHHEIM

Mise en page : Valérie Ernst

Ce numéro a été tiré à 11 000 exemplaires

Dépôt légal | Mars 2010

ISSN : 0767-8541

Contact | I.lamard@ville-bischheim.fr



Dans la salle des mariages la nouvelle Marianne est incarnée par Laetitia Casta



Infos municipales

- 6-7 | Conseil municipal : les principaux points en bref
- 9 PLU | Le Scoters
- 10 | Aménagements quartier du Canal
- 11 | Concours de fleurissement : remise des prix
- 12 -13 | Dossier : Direction des ressources humaines
- 14 | Travaux
- 15 | Recensement service civil
- 16 | Brèves
- 17 | Tribune d'expression libre

En ville

- 18 | Ticket sports
- 19 | Concert Big Band Bischheim
Visite conférence à la synagogue
- 20- 21 | Bischheim en images

Culture

- 22 | Musique : Concert Harmonie de Bischheim
Bischheim capitale de la clarinette
- 23 | Cour des Boecklin
Jeu concours
- 24-25 | Histoire

Seniors

- 26 | Villa Arc-En-Ciel
Ateliers nutrition

A l'école

- 27 | At Home : L'orchestre à l'école
- 28 | Projet classe bilingue
- 29 | Dates d'admission dans les écoles
Stages de Modern'jazz

Au lycée

- 30 | Rencontre avec Annie Saumont
- 31 | Lancement des travaux du contrat de performance énergétique

Enfance Jeunesse

- 32 | RAM : emprunt d'album jeunesse
Centre de vacances
- 33 | Jobs d'été
- 34-35 | Animations vacances
« Les rendez-vous arts et compagnie »
- 36 | Forum jeunesse

Commerce et Economie

- 37 | Association Actipôle
Bischheim-Hoenheim
- 38 | Arts Délices & Vins
Salons Aboné et Aboné II
- 39 | L'O à la bouche
Cartes postales

Infos Associations

- 40-41 | Repères
- 42 | Etat civil
- 43 | Calendrier

Téléphonie mobile le plus simple c'est de passer au Crédit Mutuel

Forfaits simplifiés

SMS et Internet
illimités

Budget maîtrisé



Quand le Crédit Mutuel décide de se lancer dans la téléphonie mobile, c'est qu'il a véritablement quelque chose de nouveau à vous apporter : la simplicité. Parce que, quand la téléphonie mobile devient simple, elle est accessible à tous. **Forfaits simplifiés, budget maîtrisé, SMS et Internet illimités...** profitez de l'offre téléphonie la plus innovante et la plus simple, Crédit Mutuel Mobile !

Venez vite vous renseigner dans votre Caisse de Crédit Mutuel. **Avec Crédit Mutuel Mobile, abonnez-vous à la simplicité !**

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Bischheim

62, Route de Bischwiller – B.P. 75 – 67802 Bischheim

Tél. : 0 820 820 510 (0,12 € TTC/ min)

Courriel : 01011@cmcee.creditmutuel.fr

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. Forfaits C le Mobile premier avec engagements 12 ou 24 mois. SMS Illimités en France Métropolitaine entre 2 personnes physiques et à usage privé. Limitation du débit au delà de 500 Mo d'usage Internet /mois. Services de l'opérateur NRJ Mobile proposés par le Crédit Mutuel.

PUBLICIS ACTIV COMMUNICATION

INSTALLATIONS SANITAIRES
GALLEGRO SANITAIRE SARL

Dépannage Plomberie
Chauffage • Canalisation

Débouchage de conduites
Nettoyage Haute Pression

B.P. 90041 - 67801 BISCHHEIM CEDEX
27, route de La Wantzenau • 67800 HOENHEIM
Tél. 03 88 81 13 87 • Fax 03 88 81 23 60
Site internet : www.gallego-sanitaire.com • E-mail : info@gallego-sanitaire.com

AMPOLO

ALIMENTATION - TRAITEUR

11, rue du Général Leclerc
67800 Bischheim - Tél. 03 88 83 39 70

DÉTAIL - DEMI-GROS
Traiteur - Plats à emporter
Pâtes fraîches fait maison
Spécialités italiennes,
portugaises, espagnoles

Fermé le lundi

WURTH

28, rue du Général Leclerc
67800 BISCHHEIM
Tél. 03 88 62 24 89

**CHAUFFAGE
INSTALLATIONS
SANITAIRES**

ets MEYER

- installations sanitaires
- systèmes de chauffage
- génie climatique
- confort durable

18, rue Saint-Laurent
67800 BISCHHEIM
Téléphone 03 88 83 17 39
Télécopie 03 88 83 90 23
courriel : etsmeyer@orange.fr

**Brasserie
à l'Aigle d'Or**

Propriétaire : M. et M^{me} NEIVA

**Salle de Réunion
sur réservation**
Ouvert tous les jours de 6 h à 21 h
sauf dimanche après-midi

31, rue Nationale - 67800 BISCHHEIM - Tél. 03 88 62 61 31



André KLEIN-MOSSER
Maire de Bischheim
1^{er} Vice-Président du Conseil Général

Bientôt le Printemps...

Après une période hivernale bien longue et rude, nous attendons avec impatience l'arrivée du printemps, un peu de soleil ne saurait être un bien superflu pour préparer de nouvelles perspectives. L'activité municipale ouvre les activités des enfants, des jeunes, et des aînés.

Le Carnaval du Bouc Bleu a donné une nouvelle animation à la ville, les spectateurs ont bénéficié de la fête populaire, mais il faudra innover, trouver des compléments, de manière à faire durer la féerie carnavalesque.

L'équipe Jeunes commence à construire de beaux projets, nous lançons un appel à celles et ceux qui rencontrent lassitude et découragement pour venir la rejoindre. Il faut envisager l'avenir sous différentes formes. Les tentatives doivent être nombreuses, diverses, adaptées aux besoins et à l'aspiration de notre jeunesse.

Nous devons exprimer une volonté politique forte pour créer le site du bilinguisme à Bischheim. Il est important pour nos enfants d'ouvrir cette voie pour l'avenir scolaire et éducatif. Aujourd'hui, l'apprentissage des langues est indispensable pour les professions de demain. L'effet de la mondialisation nous projette dans cette réalité. Demain, il faudra s'exprimer en trois langues pour s'insérer de manière efficace dans le système économique et social.

L'emploi est un de nos soucis majeurs. Nous devons soutenir l'artisanat, le commerce afin qu'ils restent des pourvoyeurs d'activité. Le travail est le moyen de sortir de la pauvreté. Profitez de l'existence de nos structures : mission locale et relais emploi, elles sont prêtes à vous faciliter la tâche.

Consultez les cahiers pour votre information, pour connaître les activités futures de la ville car dans le domaine de la culture, les propositions sont nombreuses tant au niveau de la musique, qu'au niveau du sport.

Le printemps s'annonce, une nature commence à éclore, profitons de cette nouvelle période pour apprécier le bienfait des saisons.

Bald ist Frühling ...

Nach diesem langen und rauen Winter warten wir ungeduldig auf den Frühling, ein bisschen Sonne ist alles andere als überflüssig, um neue Perspektiven zu eröffnen. Die Aktivitäten der Stadt wenden sich den Kindern, den Jugendlichen, den Senioren zu.

Die Karnevalveranstaltung des « Bouc Bleu » hat die Stadt belebt, die Zuschauer haben dieses Volksfest genossen, aber in Zukunft ist es notwendig, Neuerungen einzuführen und zusätzliche Angebote zu machen, so dass diese Karnevalsfreude etwas länger andauert.

Das Team für Jugendarbeit hat schöne Projekte ausgearbeitet, wir laden all diejenigen ein, die sich müde und entmutigt fühlen, sich anzuschließen. Der Blick in die Zukunft muss vielfältig sein. Die Angebote müssen zahlreich, verschieden, den Bedürfnissen und Erwartungen unserer Jugend angepasst sein.

Die Schaffung eines bilingualen Zweiges in Bischheim bedarf eines starken politischen Willens. Für die Zukunft unserer Schulen ist es wesentlich, unseren Kindern diesen Bildungsweg anzubieten. Heute ist das Erlernen von Fremdsprachen unentbehrlich für die Berufe von morgen; die Globalisierung macht diese Feststellung zur Tatsache. Morgen wird das Beherrschen von drei Sprachen die unumgängliche Voraussetzung für eine wirksame Eingliederung in das gesellschaftliche und wirtschaftliche System sein.

Die Lage auf dem Arbeitsmarkt ist und bleibt eine unserer grössten Sorgen. Wir wollen die Handwerker und den Handel unterstützen, damit sie weiterhin Beschäftigung und Arbeitsplätze verschaffen. Ein Arbeitsplatz ist der sichere Weg aus der Armut. Machen Sie von den vorhandenen Strukturen – « Mission locale » und « Relais emploi » - Gebrauch, sie sind bereit, Ihnen zu helfen.

Die « Cahiers » wollen Sie informieren, sie erlauben Ihnen, die zukünftigen Aktivitäten der Stadt zu entdecken, die Angebote im Bereich der Kultur sind sowohl in der Musik als im Sport zahlreich.

Der Frühling kündigt sich an, allmählich erwacht die Natur, wir wollen von dieser neuen Zeit profitieren, um die Wohltat der Jahreszeiten zu geniessen.



Les principaux points en bref...

Séance du 21 janvier 2010

Vie Scolaire et Educative

Subvention pour divers projets d'école

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de :

- 600 euros à l'école maternelle Les Prunelliers (projet RRS)
- 600 euros à l'école maternelle Lauchacker (projet RRS)
- 500 euros à l'école maternelle Les Prunelliers
- 1 300 euros à l'école élémentaire Les Prunelliers

Subvention exceptionnelle au Lycée Marc Bloch

Depuis le début de l'année scolaire, deux classes de 1^{ère} scientifique mènent un travail collectif sur le thème de la « Shoah ». Le sujet « *L'Alsace terre de judaïsme par l'exemple de la commune de Bischheim* » proposé au Mémorial de la Shoah à Paris a été retenu.

Afin de permettre à tous les élèves ayant contribué à ce travail de se rendre au Mémorial, le conseil municipal alloue une subvention exceptionnelle de 500 euros au Lycée Marc Bloch.

Mission Locale

Convention entre la ville de Bischheim et l'association Mission Locale et Relais Emploi à Schiltigheim

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention cadre de partenariat pour le financement de l'Association Mission Locale et Relais Emploi.

Personnel

Création du poste de Chargé de mission « *Développement durable et concertation citoyenne* »

Le Conseil Municipal décide le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission « *Développement durable et concertation citoyenne* » qui aura pour principale mission de participer à la conception et à la mise en oeuvre de la stratégie globale de développement durable dans les projets de la ville et au sein des services municipaux; Il (elle) sera en charge de l'organisation de la concertation et de la communication pour l'ensemble des actions de la

direction et notamment pour le Plan Local d'Urbanisme.

Création du poste d'Infographiste – Journaliste

Le Conseil Municipal décide le recrutement d'un(e) Infographiste – Journaliste qui aura pour principale mission de gérer le site internet de la ville, d'élaborer la stratégie de communication de la collectivité sous l'autorité de la Directrice de la communication, de concevoir et de réaliser les supports de communication internes et externes. Il (elle) participera à la rédaction du journal municipal.

Services Techniques

Programme 2010 de travaux d'extension et de rénovation sur le réseau d'éclairage public Pour l'année 2010 ces travaux vont concerner :

■ rue du Canal ; le montant prévisionnel des travaux est estimé à 35 117 euros HT

■ rues de la Concorde et de l'Epine : l'estimation prévisionnelle de cette seconde opération est de 23 411 euros HT.

Avenant de marché public

L'opération d'extension des ateliers municipaux et de réalisation d'un local de stockage pour le service a rendu nécessaire de procéder à des travaux supplémentaires, notamment sur les réseaux enterrés et les fondations. Il en découle un avenant au bénéfice de l'entreprise KS Construction, titulaire du marché.

Montant de l'avenant : 98906,52 euros HT.

Subvention exceptionnelle aux victimes du tremblement de terre en Haïti

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 euros à la Fondation de France – Solidarité Haïti en faveur des populations sinistrées de Haïti.

Séance du 18 février 2010

Subventions

Cortège carnavalesque
Hoenheim-Bischheim-
Schiltigheim

Subvention à l'association
carnavalesque Bouc Bleu

L'association carnavalesque « *Bouc Bleu* » reconduira son cortège carnavalesque sur les communes de Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim le dimanche 21 février 2010.

Les trois villes subventionneront cette manifestation selon les critères habituels.

Le Conseil Municipal décide d'accorder à l'association carnavalesque « *Bouc Bleu* »

une subvention de 9 150 euros pour l'organisation de la cavalcade du 21 février 2010

une subvention exceptionnelle de 2 000 euros pour faire face, dans le cadre de l'organisation des dernières cavalcades à des dépenses supplémentaires liées à des imprévus.

Subvention d'investissement
à l'association de gymnastique
ALSATIA

L'association de gymnastique ALSATIA a procédé à l'acquisition d'une moquette de gymnastique rythmique répondant aux normes de la Fédération Française de Gymnastique. Le coût de l'opération est estimé à 4 350 euros et devrait être financé à hauteur de 50 % par le Conseil Général. Il est proposé d'accorder une subvention de 652 euros correspondant à 15 % des frais.

Subvention d'investissement
à la paroisse protestante de
Bischheim

Le sous-sol de l'église Saint Michel nécessite des travaux de mise aux normes de l'installation électrique et la rénovation des peintures des murs et des plafonds. Le coût des travaux est estimé à 9 218 euros. Il est proposé de participer au financement à hauteur de 15 %, soit 1 383 euros.

Pôle Jeunesse

Tarifs Centre de Vacances
Wingen-sur-Moder 2010

Chaque été, la Ville de Bischheim organise son Centre de vacances au château du Hochberg à Wingen-sur-Moder. 55 enfants âgés de 6 à 13 ans pourront être accueillis pour un séjour d'une à trois semaines.

Deux sessions sont prévues : session de juillet du 17 au 31 juillet 2010 ; session d'août du 2 au 23 août 2010.

Les tarifs proposés sont les suivants :

235 euros la semaine tout compris

205 euros la semaine tout compris pour les Bischheimois; la ville prenant en charge la différence (soit 30 euros).

Le montant de bons de la CAF 2010 s'élève de 20 à 25 euros par jour et par enfant en fonction du quotient familial.

Le Conseil Général participe à hauteur de 19 euros pour un séjour supérieur ou égal à 14 jours consécutifs pour les quotients inférieurs à 500 euros.

Un tarif dégressif sera appliqué à compter de la deuxième semaine pour les personnes ne bénéficiant pas des bons de la Caisse d'allocations familiales :

447 euros les 2 semaines et 649 euros les 3 semaines tout compris

389 euros les 2 semaines et 566 euros les 3 semaines tout compris pour les Bischheimois; la ville prenant en charge la différence.

Convention avec l'association
Livres

L'association Livres, située dans les locaux du Centre Social et Familial Victor Hugo, gère une bibliothèque axée sur l'enfance et la jeunesse et un atelier « *Jouer pour apprendre* ». Il est proposé de signer, avec l'association et la ville de Schiltigheim, qui participe également au financement, une nouvelle convention triennale qui définit les orientations et

priorités suivantes :

poursuivre l'action de lecture publique en direction des enfants et des jeunes du quartier des Ecrivains et des quartiers environnants ;

développer et consolider les partenariats avec les établissements scolaires et les associations locales tout en privilégiant le partenariat avec le centre social et familial Victor Hugo ;

s'ouvrir vers les réseaux des bibliothèques municipales et communautaires et vers les secteurs Ouest des deux communes ;

mobiliser et intégrer des bénévoles issus du quartier tant au sein du conseil d'administration que des actions développées ;

rechercher des cofinancements pour la mise en place de nouveaux projets

Pour l'année 2010, il est proposé que la ville de Bischheim verse à l'association Livres une subvention de 45 000 euros.

Finances

Conclusion d'un emprunt

Le Conseil Municipal a prévu de financer en partie les opérations d'investissement par l'emprunt d'un montant maximal de 2,7 millions d'euros.

Après consultation des établissements financiers de la place, il vous est proposé de retenir l'offre de prêt de Calyon Crédit Agricole.

Personnel

Mise en place du titre
restaurant

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des titres-restaurants à tous les agents de la collectivité occupant un emploi permanent, d'établir la valeur du titre-restaurant à 4 euros pour une prise en charge à concurrence de 2 euros pour la commune et 2 euros pour l'agent, de fixer forfaitairement le nombre des unités de restauration

attribuées à chaque bénéficiaire à 7 titres restaurants par mois.

Direction Générale

Approbation du contrat
de territoire du Conseil
Général du Bas-Rhin
pour l'agglomération
Strasbourgeoise (CTAS)

Le Conseil Général a engagé, avec l'ensemble des communes de la Communauté Urbaine de Strasbourg et la Communauté Urbaine elle-même, une démarche de contractualisation des projets partagés par les collectivités publiques pouvant être soutenus par le Conseil Général.

Les opérations portées par la ville de Bischheim inscrites dans ce contrat sont les suivantes :

Actions à mener :

Ilot Centre : réhabilitation anciens bâtiments – transformation de l'école maternelle – transformation en école de musique + auditorium

rénovation de la salle des fêtes du Cheval Blanc

conservation du patrimoine ancien – démontage/remontage Maison Alsacienne – aménagement en lieu culturel

rénovation église protestante

aménagement d'un terrain multisports quartier Canal.

CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Bischheim a examiné et adopté le budget primitif le 27 janvier 2010. Les dépenses et les recettes s'élèvent à 2 955 928 euros.

En matière d'interventions sociales, le CCAS accueille et accompagne un public âgé de 18 à 80 ans et plus et soutient certaines associations caritatives via sa politique de subvention.

Aide sociale individuelle ou familiale

Le CCAS instruit pour le Conseil Général les demandes d'aide légale de prise en charge des frais d'hébergement ou d'intervention pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Le CCAS a une politique d'aide facultative :

Une analyse approfondie de la situation des personnes accueillies permet de dégager des axes d'orientation et d'intervention en fonction de l'objet de leur demande (dette locative, d'énergie, d'assurance, d'impôts, frais de cantine et périscolaire, classe de découverte, accumulation de crédits, etc.).

La solution peut être soit une négociation avec un organisme, une renégociation d'un contrat visant la mise en place d'un budget plus équilibré, une demande de secours (auprès de différentes instances dont le CCAS) ou une admission à l'épicerie sociale.

Le partenariat avec l'épicerie sociale (subventionnée depuis son ouverture en janvier 2005) est particulièrement intéressant car il permet aux familles de faire des achats alimentaires à prix très modiques et d'affecter l'économie du budget alimentaire à la résorption d'une dette. Ce mode d'intervention permet aux familles de solder des créances sans qu'apparaisse auprès des créanciers une intervention sociale. De plus, ces familles trouvent, lors des réunions ou ateliers proposés, des astuces ou des solutions pour un mieux être.

Pour l'aide alimentaire exclusive, un partenariat avec les Restos du Coeur permet une orientation tout au long de l'année.

Le CCAS instruit les demandes de RSA et assure un accompagnement social des bénéficiaires du RSA via une délégation du Conseil Général. L'accompagnement social vise à l'autonomie sociale des personnes face aux problématiques rencontrées (accès aux droits, aux soins, méconnaissance du monde du travail, illettrisme, isolement familial et social,...).

Aide au logement

L'aide au logement consiste à négocier et accompagner les demandeurs pour accéder à un logement ou se maintenir dans leur logement. A ce titre, un partenariat très fort a pu être forgé avec les bailleurs sociaux présents sur notre commune (Opus 67, CUS Habitat, DOMIAL, etc...).

Petite enfance

L'offre de services proposée en matière de petite enfance est identique à l'année écoulée, à savoir : le Service d'Accueil Familial, la Halte-Garderie du Niewes, le Multi-Accueil Collectif Les Tambourins, le Relais Assistantes Maternelles, le Lieu d'Accueil Parents-Enfants et le Multi-Accueil La Clé de Sol. Pour ce dernier, le recrutement d'un mi-temps d'aide de cuisine a été budgété. En effet, la cuisine de cet établissement confectionne des repas pour le Multi-Accueil Les Tambourins et à terme, il devrait le faire pour la Halte-Garderie du Niewes. L'objectif est de pouvoir assurer la continuité du service dans des conditions optimales en cas d'absence du chef de cuisine et de veiller au respect strict

des normes d'hygiène (HACCP). Le multi-accueil La Clé de Sol a introduit une alimentation bio en 2009 qui se poursuivra pour aboutir à une alimentation exclusivement bio.

Travaux et aménagements

Divers travaux sont programmés au Château du Hochberg à Wingen-sur-Moder. Outre, les remises en état habituelles du mobilier extérieur, il conviendra de rafraîchir certaines chambres. Une expertise des arbres de la propriété est également d'actualité.

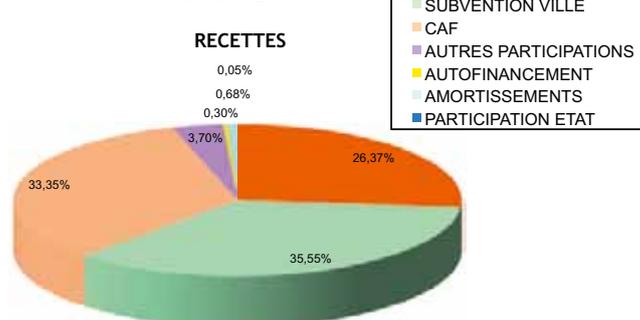
Des travaux d'aménagement d'un bureau sont prévus au Service d'Accueil Familial.

Le multi-accueil Les Tambourins se verra doté d'un système de

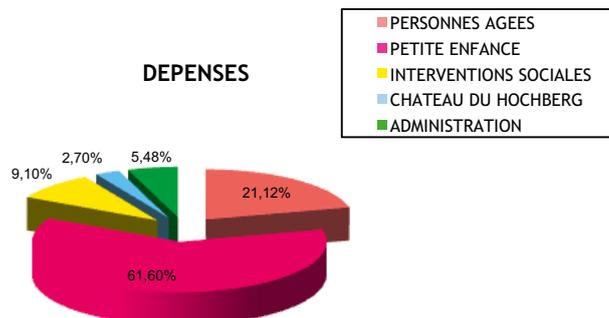
contrôle d'accès sur la porte principale.

A la Villa Arc-en-Ciel, avec le départ de l'ESPAS (Espace d'Accueil Seniors) à la Maison du Conseil Général, le petit salon du rez-de-chaussée sera transformé en salle d'activité. De plus le nombre des ateliers informatiques proposés est doublé en 2010 passant de 3 à 6 avec désormais 2 ateliers débutants, un atelier intermédiaire, un atelier avancé, un atelier internet et un atelier traitement des photos.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
BUDGET PRIMITIF 2010
2 955 928 €



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
BUDGET PRIMITIF 2010
2 955 928 €





PLU

Ville de Bischheim

Le SCOTERS

Le 27 janvier, la commission extra-municipale PLU recevait Stella Staub, directrice du syndicat mixte pour le SCOTERS, venue présenter le SCOTERS et ses implications pour notre futur PLU.

Qu'est qu'un SCoT?

Le niveau communal et même intercommunal n'est plus adapté pour appréhender la globalité des enjeux d'un territoire. Il faut notamment permettre la construction de logements pour tous, accueillir des entreprises, organiser les déplacements, préserver l'agriculture, mettre en valeur les paysages, ... Les SCoT ont été créés par le législateur en l'an 2000 pour remplacer les anciens schémas directeurs. Ces documents de planification stratégique servent à la mise en cohérence des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'habitat, de l'économie et des déplacements sur les territoires dans une perspective de développement durable. Ils déterminent les orientations générales de l'espace, l'équilibre à maintenir entre zones à urbaniser, zones naturelles, agricoles ou forestières. Ils fixent aussi les objectifs en matière d'équilibre de l'habitat, de mixité sociale, de transports en commun, d'équipements commerciaux ou d'espaces à vocation économique. Pour la région de Strasbourg, ce schéma est désigné sous l'appellation « SCOTERS » (schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg).

Le dossier du SCOTERS est constitué de 3 parties :

■ Le rapport de présentation : il expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environ-

nement et explique les choix retenus pour établir les objectifs et les orientations des politiques publiques d'urbanisme.

■ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est le « projet politique » défini par les élus pour leur territoire.

■ Le Document d'Orientations Générales (DOG) assorti de documents graphiques fixe les orientations qui permettront d'atteindre les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Quel est le périmètre du SCOTERS ?

Le Syndicat mixte (créé en 1999) réunit la CUS (28 communes) et 11 communautés de communes (112 communes) soit 140 communes pour 600 000 habitants. Il est chargé de réaliser le SCOTERS. Après 7 années d'études et de concertation, le SCOTERS a été approuvé le 1^{er} juin 2006. Le Syndicat mixte est chargé de suivre et de réviser ce document (valable pour 10 ans). Il a un rôle de personne publique associée dans l'élaboration des documents d'urbanisme et notamment pour les PLU.

Compatibilité du PLU

Les PLU, POS ou cartes communales doivent être compatibles avec les orientations du SCoT. Les règles du PLU de Bischheim ne devront pas être contradictoires avec les prin-

cipes définis par le SCoT mais devront concourir à leur mise en œuvre. Aussi, la ville a-t-elle sollicité Stella Staub afin de cerner d'ores et déjà les implications du Document d'Orientations Générales du SCOTERS sur le POS actuel et sur le futur PLU.

Comment est identifié Bischheim dans le SCOTERS ?

Bischheim, Schiltigheim et Hoenheim constituent l'un des 3 pôles urbains de la CUS, définit comme étant l'un des pôles d'emplois de l'agglomération. Bischheim est considéré comme un lieu privilégié du développement de l'habitat et doit être conforté dans sa vocation :

- à accueillir une dominante d'habitat
- à développer des emplois, des équipements et des services.

Ce que le PLU devra notamment prévoir pour être compatible

Pour répondre aux besoins multiples en matière de logement, il faut promouvoir la diversité dans les formes urbaines et notamment permettre l'habitat intermédiaire. Il s'agit d'une nouvelle forme d'habitat soucieuse d'économiser l'espace tout en offrant aux habitants un lieu de vie individualisé. Le SCOTERS nous impose d'urbaniser en priorité dans les secteurs situés à proximité des stations de transports en commun en y autorisant une densité plus

élevée que sur le reste du ban communal. « Les orientations du SCOTERS en matière d'habitat, et notamment celles relatives à la mixité sociale, étaient d'ores et déjà présentes dans les aménagements réalisés ces dernières années à Bischheim avant même l'élaboration du SCOTERS. Le PLU devra les reprendre et les formaliser en tenant compte de ces réalisations » explique Stella STAUB.

En matière d'environnement, il conviendra de garantir la qualité paysagère et bâtie des entrées de la ville. Par exemple, il devra être tenu compte de cette problématique dans les quartiers situés autour de l'A4 et de la voie ferrée.

Différences entre SCoT et PLU :

PLU : c'est un document d'urbanisme communal ou parfois intercommunal.

Scot : c'est un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes appartenant à un même bassin de vie, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines. Il donne des orientations générales que le PLU doit respecter mais il ne se substitue pas au PLU.



Terrain multisports



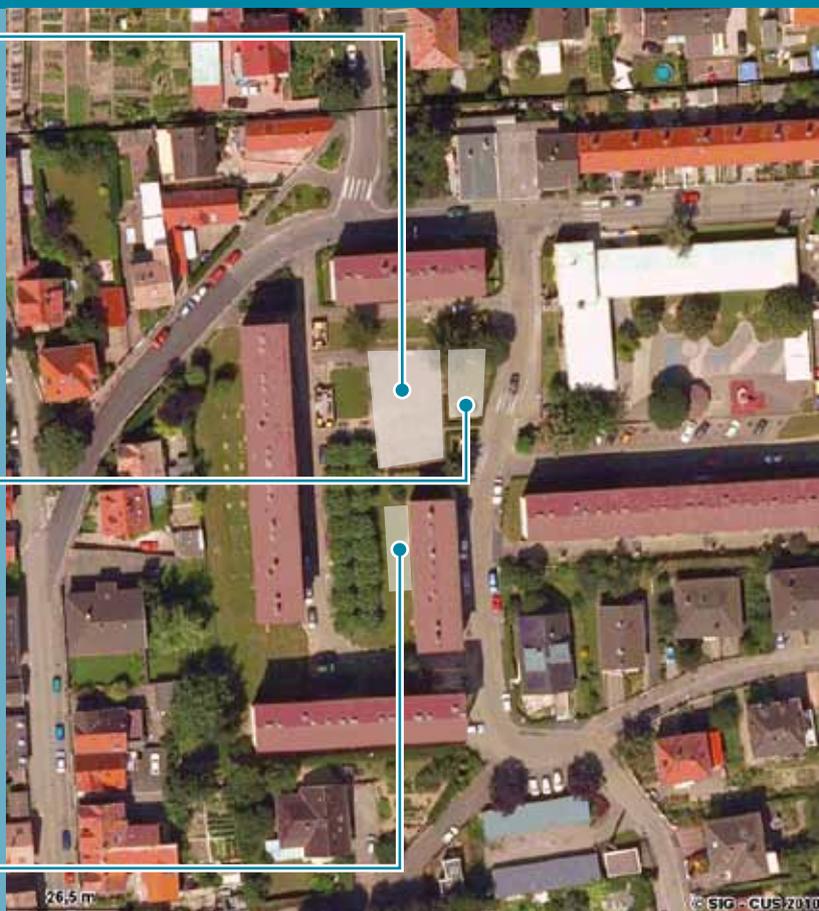
Terrain de 22m sur 12m entouré de grilles d'une hauteur de 6m.

Aire de jeux



Une aire de jeux pour les enfants de 3 à 6 ans.

Terrain de pétanque



Projet d'aménagements

La ville de Bischheim envisage de procéder à l'aménagement d'un terrain multisports et d'une aire de jeux dans le quartier du Canal. Le jeudi 11 février, André Klein-Mosser, accompagné de ses adjoints, est venu présenter le projet aux habitants et recueillir leurs avis lors d'une réunion publique.

Une vingtaine d'habitants, parmi lesquels des enfants et des jeunes visiblement très intéressés, sont venus prendre connaissance du projet présenté par le maire dans ce quartier situé à proximité de l'école maternelle du Canal. Un ensemble de cinq immeubles appartenant à Opus 67 et au centre desquels la ville envisage ces nouveaux aménagements. « Un quartier où l'on trouve beaucoup d'habitats mais avec peu d'espaces de jeu si ce n'est dans la cour de l'école maternelle. Des installations non destinées à être utilisées en dehors des horaires d'école et qui ont parfois été malmenées » constatait le maire en guise d'introduction.

Conscient des besoins ressentis et exprimés par les habitants, le maire leur a proposé d'aménager un terrain multisports

(de 22 m sur 12 m) entièrement grillagé avec des supports métalliques spécifiques et un revêtement synthétique pour réduire l'impact du bruit des ballons. En complément à l'installation de ce terrain, une aire de jeux close de 10 m sur 8,5 m (avec un toboggan et des jeux à ressorts) pour les enfants de 3 à 6 ans et un terrain de pétanque. Avant de passer la parole à Jean-Denis Klein, responsable du projet au sein des Services Techniques, André Klein-Mosser a tenu à insister sur le fait que le projet présenté « n'était qu'une proposition et non une décision ». Jean-Denis Klein a alors décrit tous les aspects techniques du projet et exposé les aménagements annexes comme les cheminements qui seront structurés pour accéder à ces nouvelles installations.

Un accueil favorable

Les habitants, préalablement informés de ces aménagements, notamment par le Pôle Jeunesse très présent dans le quartier, se sont notamment interrogés sur la logique de l'emplacement du multisports, proposant de l'installer dans un autre sens. Une idée intéressante mais difficilement réalisable car plus coûteuse sur ce terrain en pente et qui, « dans le projet actuel nécessitera déjà d'effectuer une mise à niveau pour combler la différence de 60 cm entre les deux extrémités », expliquait Jean-Denis Klein. Aucune des personnes présentes n'a émis d'avis opposé à la réalisation de ces nouvelles installations, certains proposant même quelques aménagements complémentaires comme une fontaine à eau, des bancs et des

tables pour offrir à l'ensemble un aspect convivial. Autre interrogation, le calendrier. Les habitants avaient envie de savoir si tout serait prêt pour l'été. « Suite à cette réunion, nous allons engager les procédures administratives, qui prennent un certain temps » expliquait André Klein-Mosser et si tout se déroule normalement, « les travaux pourraient commencer pendant l'été avec l'espoir de livrer le chantier fin octobre », précisait Jean-Denis Klein.

Le coût des travaux s'élèvera à 180 000 euros TTC et sera cofinancé par la ville, l'Opus 67, le Département et l'Etat (Jeunesse et Sport).



Les lauréats du 22^e concours de fleurissement aux côtés du maire André Klein-Mosser et de Patrick Koch, adjoint au maire chargé de l'aménagement urbain et de l'environnement.

La beauté par les fleurs

Le vendredi 5 février, la salle du Cercle accueillait les « mains vertes » de Bischheim lors de la traditionnelle remise des prix du 22^{ème} concours de fleurissement.

En introduction à cette soirée, le maire André Klein-Mosser,

a remercié l'ensemble des participants de s'être investi « avec le cœur et avec amour pour que la beauté passe aussi par les fleurs ». Il faut dire que le concours a fait des émules cette année avec pas moins de 186 participants contre 139 l'an passé : un record !

Un effort conjoint de la municipalité et des habitants

Pendant une demi-heure, un montage photo de grande qualité, réalisé par Jean-Denis Klein, responsable du cadre de vie et de l'environnement, a été projeté au public avec pour fil conducteur l'arbre. Une promenade dans Bischheim qui a permis un tour d'horizon des aménagements effectués par la municipalité suivi d'une pré-

sentation des fleurissements des participants au concours dont certains ont réalisé de véritables prouesses florales. Les gagnants se sont vus remettre un prix avec, pour la première fois, un bon pour un lot d'une trentaine de végétaux qu'ils pourront retirer à la floriculture municipale.

Fleurissement 2010 : 23^e concours de balcons, maisons et copropriétés fleuries

Ensemble embellissons notre ville !

Si vous habitez Bischheim et si vous êtes intéressés par le concours de balcons, maisons et copropriétés fleuries, Veuillez retourner le bulletin ci-dessous (ou le recopier sur papier libre) à la mairie de Bischheim.

Services Techniques – BP 34 – 67800 BISCHHEIM, **avant le 28 mai 2010**

Le règlement du concours vous sera remis à l'inscription.

Fleurissement 2010 : concours de balcons, maisons et copropriétés fleuries - Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

ou nom de la copropriété et de son représentant : _____

Adresse : _____

N° Téléphone : _____

Catégorie concernée (cocher la catégorie choisie)

Balcon (indiquez : N° étage et son emplacement)

Maison et jardin Copropriété

Inscriptions par mail : technique@ville-bischheim.fr

Faites le dessin de votre immeuble



par exemple: 2^e étage
3^e balcon en partant de la gauche



Filière administrative



Filière animation

Diversité des métiers et

La ville de Bischheim compte actuellement 320 agents (avec ceux du CCAS qui est une entité à part dans l'organisation municipale car disposant d'un budget propre).

Ce personnel fait partie de la fonction publique territoriale régie par la loi du 26 janvier 1984. En l'an 2000, la ville de Bischheim créait la Direction des ressources humaines afin de gérer en direct des missions auparavant dévolues au Conseil Général (paie) et de développer la gestion des ressources humaines.

Cette Direction est placée directement sous l'autorité du maire. A sa tête, une directrice, Marie-Laure Heitz, chargée de mettre en œuvre deux types de missions :

- La gestion administrative du personnel
- La valorisation des ressources humaines de la mairie.

La fonction publique territoriale

Il existe en France trois fonctions publiques :

- La fonction publique d'Etat
- La fonction publique hospitalière
- La fonction publique territoriale.

Les agents des communes appartiennent à la fonction publique territoriale qui regroupe également les personnels des régions, des départements, des structures intercommunales (communauté d'agglomération, communauté de communes,...), des établissements

publics et des offices d'HLM publics. Elle emploie environ 1 700 000 agents (titulaires ou non titulaires et contrats aidés) dont 71% travaillent dans les 36 670 communes françaises.

L'une des caractéristiques de la fonction publique territoriale est la grande diversité de ses domaines d'intervention qu'il s'agisse d'éducation, de culture, de politique sociale, d'aménagement du territoire, d'environnement, de sport, de transport ou de développement économique par exemple. On compte ainsi près de 250 métiers.

La fonction publique territoriale a fortement évolué à partir des premières lois de décentralisation de 1983. Elle s'est structurée en 1984 par la loi du 26 janvier qui pose les principes généraux définissant le cadre d'action et d'organisation de cette fonction publique.

En augmentant le champ de compétences des collectivités territoriales, notamment des

communes, et en élargissant leurs domaines d'actions, les collectivités territoriales ont vu le nombre de leurs agents évoluer en conséquence pour assurer les missions dont elles ont reçu la charge.

Ainsi, chaque transfert de compétence de l'Etat vers une collectivité territoriale s'accompagne souvent d'une augmentation du personnel dans cette collectivité. Exemple : Les passeports autrefois totalement gérés par la préfecture sont aujourd'hui, en partie, gérés par les mairies.

Cette évolution du personnel dans les collectivités territoriales explique, à Bischheim comme ailleurs, le nombre croissant des agents et l'importance des services chargés de leur gestion.

Des métiers variés

La fonction publique territoriale compte 8 filières. A Bischheim, 7 filières sont représentées :

- Administrative (état civil, comptabilité, secrétariat,...)
 - Technique (voirie, ateliers municipaux, espaces verts,...)
 - Culturelle (professeur de danse et de musique, personnel de la bibliothèque,...)
 - Médico-sociale (conseiller socio-éducatif, éducateur jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, agent social,...)
 - Animation : un domaine récent d'intervention de la ville où l'on trouve des animateurs pour les accueils de loisirs, les Espaces Rencontre jeunes,...
 - Police municipale
 - Sportive (2 éducateurs sportifs à Bischheim qui interviennent dans les écoles et proposent des activités pendant les vacances)
 - La 8^e filière est celle des sapeurs-pompiers mais elle ne concerne pas les villes qui n'ont pas de compétence en la matière.
- A Bischheim, ce sont dans

Filière police municipale



Filière technique





Filière culturelle



Filière médico-sociale

des missions

les filières administratives et techniques que les agents sont les plus nombreux. De la secrétaire à l'ingénieur (services techniques), les métiers sont très variés. Pour ne citer que quelques exemples, la ville emploie des peintres en bâtiment, des électriciens, des jardiniers, des enseignants (musique et danse), des atsem (dans les écoles), des menuisiers, des éducateurs, des animateurs, des policiers municipaux, des concierges, des femmes de service, des informaticiens, des bibliothécaires et de nombreux agents administratifs pour gérer des services comme les finances ou les relations avec les associations bischheimaises.

Du personnel chargé de mener à bien les missions traditionnelles de la commune mais aussi celles que la ville a choisi de développer. C'est le cas avec le personnel du secteur de la petite enfance.

Particularité bischheimoise

La ville de Bischheim a choisi de gérer en direct les équipements liés à la petite enfance là où beaucoup d'autres communes délèguent ce service à des structures externes (par exemple des associations) en

versant une subvention.

Un choix politique important qui demande l'embauche de personnel qualifié (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, assistante maternelle,...) pour s'occuper des enfants mais aussi l'intervention des services techniques pour l'entretien des infrastructures. Un choix motivé par des motifs économiques ((la gestion en direct est moins coûteuse que la gestion déléguée) mais aussi pour s'assurer de la qualité du service proposé.

Un autre exemple de gestion directe : la résidence Charles Huck où les responsables, les personnels de cuisine, de nettoyage ou ceux effectuant le portage des repas sont employés par la commune.

Statut des agents

La ville emploie 80% de fonctionnaires. Les autres agents sont des contractuels de droit public engagés principalement pour des missions ponctuelles comme les animateurs saisonniers (centre de vacances), les maîtres nageurs (Ballastière), le personnel des cantines et du périscolaire...

Politique sociale de l'emploi

Elle favorise également l'emploi de personnes en difficulté par des contrats aidés. D'une durée de 2 ans maximum, ces contrats s'adressent à des personnes qui bénéficient d'aides sociales ou sont des chômeurs de longue durée. Ces contrats sont remboursés de 70 à 90% par l'Etat mais la ville assure l'indemnisation du chômage de ces agents et devra en assumer le coût s'ils ne trouvent pas de travail à la fin de leurs contrats. Il y a en permanence une 10^e de personnes qui travaillent à la ville avec ce type de contrat.

Les missions de la Direction des Ressources Humaines

Six agents, dont deux à temps partiel, sont chargés de la gestion de l'ensemble du personnel communal (soit un peu moins de 2 agents RH pour 100 agents).

A ce titre, ils assument :

La gestion administrative du personnel

Rédaction des contrats, traitement des carrières, établissement des payes, gestion des absences, des maladies, des embauches, préparation des dossiers de retraite, etc.

La valorisation des ressources humaines

Gestion de la formation du personnel, recrutement, prévision du développement des services, aide à l'organisation des services, communication interne, sans oublier l'aspect humain important : être à l'écoute des agents de la mairie.

La Direction des Ressources Humaines travaille en étroite collaboration avec les autres Directions de la mairie envers lesquelles elle a une mission de conseil et de maintien de l'homogénéité de l'application des règles de gestion du personnel.

L'hygiène et la sécurité

La Direction est également la coordinatrice des actions de prévention des risques professionnels et a une fonction de conseil et d'information auprès des autres directions en matière d'hygiène et de sécurité.

Relations avec les représentants du personnel

Aux côtés du Directeur général des services, la Direction est l'interlocuteur de la mairie auprès des représentants du personnel.

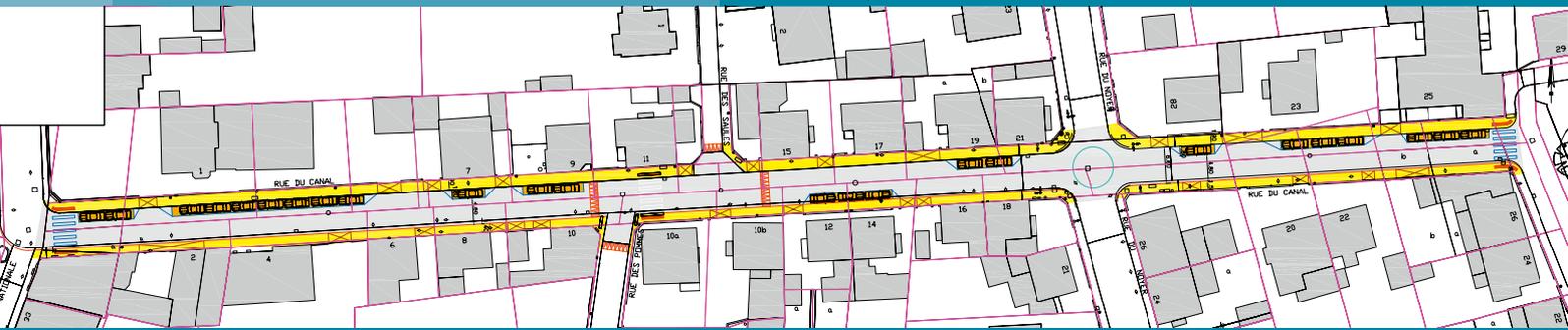
Gestion du budget

La Direction gère le budget des ressources humaines qui représente 53% du budget de la ville.



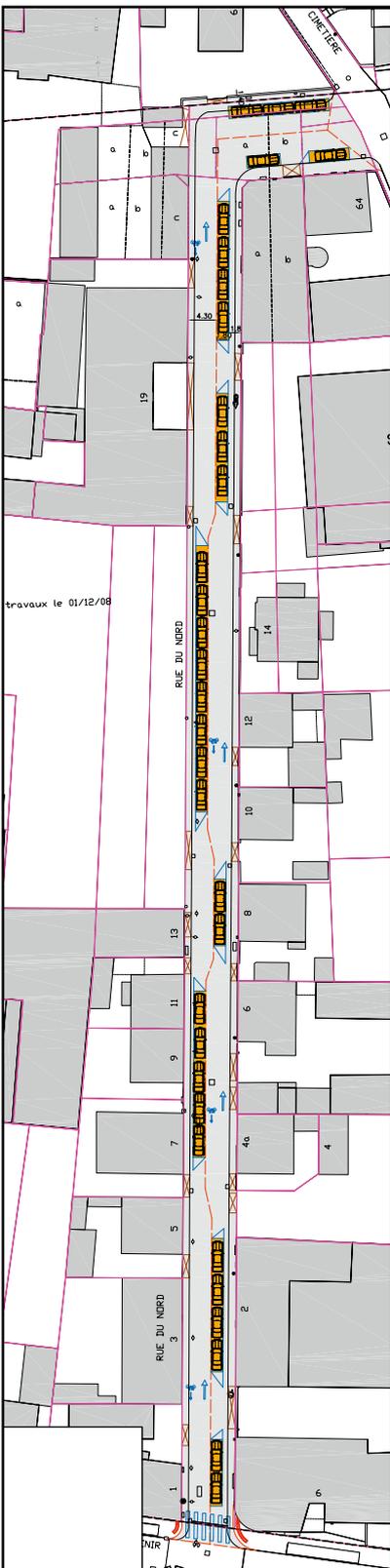
Filière sportive





Projet de réaménagement rue du Canal

Projet de réaménagement rue du Nord



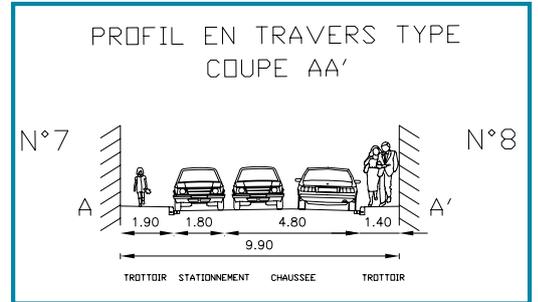
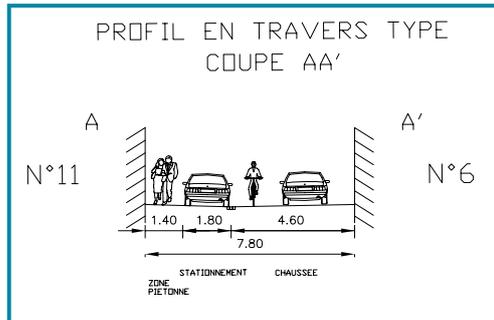
Rue du Nord

Le projet prévoit un aménagement de type rue libre « zone 30 » avec la création d'un contresens cycliste et une modernisation de l'éclairage public avec un nouveau type d'éclairage basse consommation. Les trottoirs seront supprimés et le stationnement réorganisé de part et d'autre de la voie en alternance (30-35 places).

Durée des travaux

Réseaux éclairage public et téléphonique de mi-mars à mi-mai

Travaux Voirie de juin à août



Rue du Canal

La rue du Canal est une rue à caractère résidentiel et qui sert de liaison inter quartier. Le projet de réaménagement prévoit le maintien des deux sens de circulation mais avec une réorganisation du stationnement dans le but de ralentir la vitesse de circulation (stationnement en alternance). De plus, une zone de ralentissement sera créée à hauteur de la rue des Pommes et de la rue des Saules pour l'aménagement d'une traversée sécurisée des piétons.

Durée des travaux

Réseaux éclairage public et téléphonique de mi-avril à mi-juin

Travaux Voirie de mi-juin à septembre

Flash travaux



**Chantier d'eau de la CUS
Zone d'activités Bischheim-Hoenheim**

Après les rues du Stade et de l'Énergie, les travaux visant au renforcement du réseau d'eau potable de la CUS Nord ont repris route de la Wantzenau.

Conséquence: une déviation a été mise en place le 21 février pour les véhicules en provenance de Hoenheim: ils sont déviés rue du Chêne, rue de l'Électricité et avenue de l'Énergie pour rejoindre la route de la Wantzenau après le rond-point.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement en mairie !



Le recensement

Le recensement en mairie est obligatoire dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

L'attestation de recensement

Qui vous sera remise est obligatoire Pour s'inscrire à tout examen ou Concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire).

CONTACT

Académie de Strasbourg
Bureau du Service National
de Strasbourg
Caserne Turenne
42 rue Lauth
67000 Strasbourg
Tél : 03.90.23.37.52

mail : bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr



L'enseignement de défense: la 1^{ère} étape du parcours de citoyenneté!

L'appel sous les drapeaux ou service militaire a été suspendu par la loi du 28 octobre 1997 et remplacé par le « parcours de citoyenneté », il s'applique aux garçons nés à partir de 1979 et aux filles nées à partir de 1983. Le parcours de citoyenneté comprend 3 étapes obligatoires :

1^{ère} étape :

L'enseignement de défense

Les principes, l'organisation de la défense nationale et européenne font l'objet d'un enseignement de défense dispensé en classe de 3^{ème}. De plus, le programme consacré à la citoyenneté, en classe de 1^{ère}, (programme d'éducation civique, juridique et sociale) incite à des débats argumentés sur la défense. Enfin, les enseignants doivent informer leurs élèves de 16 ans de leur obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile.

2^{ème} étape :

Le recensement à la mairie

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Une attestation de recensement leur sera remise. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

3^{ème} étape :

La JAPD

La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) s'inscrit dans la continuité de l'enseignement de défense à l'école. Cette journée a pour objectif de sensibiliser les jeunes Français aux questions de la défense. Les jeunes reçoivent des informations sur l'organisation, sur les principes de la défense nationale et sur les métiers pouvant être exercés au sein des Armées. Par ailleurs, ils passent des tests d'évaluation de l'apprentissage des acquis fondamentaux de la langue française (tests élaborés par l'Education nationale).

Messti de Bischheim

Du 5 au 13 juin 2010



Appel à la concertation

Vous pouvez vous inscrire aux

Commissions extra-municipales

- Commission de l'urbanisme et du développement durable
- Commission de l'environnement et du cadre de vie
- Commission vie culturelle
- Commission de la cohésion sociale
- Commission pôle jeunesse
- Commission du développement économique et de l'emploi

Toute personne intéressée pour participer aux travaux de l'une ou de plusieurs de ces commissions extra-municipales peut le faire en s'inscrivant auprès du secrétariat de la Direction Générale de la mairie. Renseignement et inscription : Sylviane Claudel : 03 88 20 83 52.

Consultations gratuites

Permanence assistant social (CPAM)

La permanence de l'assistant social de la CPAM, Stéphane Schmitt, qui se tenait les mardis après-midi en mairie est transférée depuis le 2 février à la Maison du Conseil Général (4 rue des Magasins, 67800 Bischheim) et se déroule tous les mardis de 14h à 16h uniquement sur rendez-vous au 03 88 76 86 22.

Conciliateur de justice :
M. Claude Silare

Le conciliateur de justice est un bénévole, nommé par le premier président de la Cour d'Appel et tenu au secret professionnel. En cas de conflits individuels, de problèmes de voisinage ou locatifs, il peut vous aider à trouver un compromis en respectant les intérêts de chacun. Permanence : tous les 1^{er} mardis du mois de 9h à 11h sur rendez-vous au 03 88 20 83 83 ou à l'accueil de la mairie.

Avocat : Maître Zolty

Pour toute question d'ordre juridique, vous pouvez consulter Maître Zolty, avocat au barreau de Strasbourg.

Permanence : un jeudi sur deux de 17h30 à 19h. Sans rendez-vous. Ancien bâtiment de la mairie, bureau de la DRH au rez-de-chaussée.

Caisse primaire d'assurances maladie (CPAM)

Pour déposer des feuilles de soins ou se renseigner, la CPAM tient une permanence tous les mercredis après-midi de 14h à 17h, à l'accueil de la mairie.

Agence départementale d'informations sur le logement (ADIL)

En cas de problème de logement, l'ADIL vous informe en mairie, tous les 1^{er} mardis de chaque mois de 14h à 17h sans rendez-vous. Nouveau bâtiment de la mairie, Direction Education.

CCAS - Adhérent Tôt ou t'Art

Ronde des livres

Avec le lancement du pôle Lecture-Écriture, la ronde des livres a désormais lieu chaque premier samedi du mois! La distribution gratuite de livres permet aux personnes suivies par le CCAS de profiter de livres neufs et d'occasions, notamment des ouvrages pour enfants.

Chaque personne peut retirer jusqu'à 5 ouvrages (dictionnaires, romans, manuels scolaires, livre pour enfants, livres d'art...).

Lieu : dans les locaux de la résidence Adoma, 2^e étage, 2 rue de Lausanne, 67000 Strasbourg.

Un coupon est à demander au CCAS et sera présenté à l'accueil de Tôt ou t'Art pour retirer les livres.

Recensement des personnes vulnérables



L'Etat demande aux maires d'organiser le recensement des personnes vulnérables.

Le registre ainsi constitué intégrera le plan d'alerte et d'urgence départemental géré par le préfet en cas de risques exceptionnels.

Trois catégories de personnes, vivant à leur domicile, peuvent s'y inscrire :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes inaptes au travail de plus de 60 ans,
- les personnes handicapées de plus de 18 ans,

Il appartient à chacun d'apprécier sa situation et de décider de son inscription.

Si vous estimez qu'en cas de grande chaleur vous pouvez avoir besoin d'aide, nous vous proposons de vous inscrire sur le registre communal en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site de la ville : www.ville-bischheim.fr ou en téléphonant au Centre Communal d'Action Sociale au 03 88 20 83 91 qui vous l'enverra.

Après l'avoir renseigné, il vous suffira de le renvoyer au Centre Communal d'Action Sociale – 37 route de Bischwiller 67800 BISCHHEIM.

Si vous considérez que ce formulaire ne vous concerne pas, n'hésitez pas à le transmettre à toute personne qui pourrait être concernée.

Groupe des élu(e)s « Changer Bischheim »

Adieu à un citoyen fidèle

Depuis 2001, Roger SCHOELLHAMMER, sapeur pompier à la retraite habitant Bischheim, n'a raté aucun conseil municipal dans le rang du public. Avec sa compagne, il fait partie de la vingtaine de personnes (un peu plus parfois) qui ne rate aucune des séances publiques du conseil municipal. Il nous a quittés, il y a quelques semaines, et nous tenions à lui rendre hommage, ainsi qu'à tous les habitants de Bischheim qui consacrent du temps à la vie publique dans les réunions, les associations et toutes les manifestations sociales, sportives et culturelles.

Un emprunt de 2.700.000 euros

Lors du dernier conseil municipal, le 18 février 2010, le

Maire et sa majorité ont voté un emprunt de 2.700.000 euros. Les élus de l'opposition ont voté contre ; considérant d'abord que l'endettement de la commune était déjà élevé et que la charge financière sur 15 ans de 950.000 euros se répercuterait sur les impôts des habitants. La deuxième raison est notre opposition et nos réserves à la plupart des travaux engagés et prévus pour les trois prochaines années. Ils sont tous concentrés dans le Centre Ville, sans aucune réflexion sur leur utilité sociale. La rénovation de la salle du Cheval Blanc, la maison des associations, la nouvelle école de musique sont des projets qui ne font l'objet d'aucune concertation.

Pour les lecteurs des Cahiers de Bischheim et les habitants (une trentaine sur 18 000 habitants lors de la réunion

publique) qui se sont intéressés au futur de l'urbanisme à Bischheim, ils seront comme nous scandalisés qu'avant que le plan soit formalisé, les décisions soient déjà prises.

Une ville sans urbanisme

Le développement de Bischheim manque de cohérence. Un restaurant comme le Bœuf Rouge va être fermé pour une opération immobilière privée alors que le café Metz, place du Marché est fermé depuis dix ans, propriété de la SCAEB et complètement abandonné. Le carrefour route de Bischwiller et avenue Périgueux est toujours inachevé. Il n'y a pas d'équipements structurants et de convivialité, ni à l'Ouest, ni à l'Est... La liste est longue, trop longue pour ne pas susciter des interrogations et des doutes sur la capacité d'agir de la municipalité.

Les élus de l'opposition réclament un vrai débat avant que les décisions soient prises et surtout qu'une réflexion à long terme se mette véritablement en place.

Groupe des élu(e)s PS-Verts « Changer Bischheim »

Nicolas Bouyer, Brigitte Beyhurst, Zoubida Naili, Annie Romilly, Richard Sancho Andreo, Gérard Schann, Gérard Schimmer.

Contacts

E-mail :

changerbischheim@laposte.net

Blog : <http://>

changerbischheim.blogspot.com

**VOTRE BIEN-ÊTRE,
INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR**

PEINTURE INTÉRIEURE
ET EXTÉRIEURE
TAPISSERIE
EFFETS DE MATIÈRE
STUCCO
ENDUIT À LA CHAUX
PEINTURES BIO

PEINTURE & FINITIONS

06 75 24 98 54
FRÉDÉRIC FISCHER MAÎTRE-PEINTRE
4 RUE DE HOENHEIM - 67300 SCHILTIGHEIM
03 88 62 40 01 • PEINTURE.FINITIONS@GMAIL.COM



S.R.I. SCHMITT

INSTALLATION ELECTRIQUE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
SERVICE ENTRETIEN
REGULATION CHAUFFAGE
MONTAGE ANTENNE T.V.

21, rue des Alouettes - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
Tél. 03 88 20 26 42 - Fax 03 88 20 11 84
En cas d'URGENCE Tél. 06 09 32 64 65

POMPES FUNÈBRES *ISfunéraires*

L'entreprise familiale LUSTIG étend son activité dans les pompes funèbres.

Notre équipe professionnelle vous accompagne et vous soulage de toutes les démarches administratives. Monuments funéraires, travaux de cimetière et grand choix d'articles funéraires.

VOTRE SEULE DÉMARCHE, NOUS CONTACTER AU :
03 88 83 93 63 Permanence 7j/7 et 24h/24.

LUSTIG Sàrl

HOENHEIM (siège social) 25, rue du Lion 03 88 83 93 63	BISCHHEIM 46, rue du Passage 03 88 62 99 80	STRASBOURG-ROBERTSAU 1, rue A. Himly 03 88 31 43 01
--	---	---



Vacances dynamiques et conviviales

Les Ticket sports sont organisés en partenariat avec des associations comme le Souffel Escrime Club, pour permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles disciplines sportives.

Pendant les vacances de février, les services sports et animations des villes de Bischheim et Hœnheim proposaient des animations sportives variées aux jeunes de 9 à 17 ans dans le cadre du programme « Ticket sports ».

Depuis plusieurs années, Bischheim et Hœnheim ont mis en place le programme Ticket sports durant les vacances scolaires de novembre, de février et d'avril. Quatre animateurs/éducateurs, deux de chaque commune, ont ainsi été mobilisés pour permettre aux jeunes de pratiquer une activité physique et de découvrir différents sports. Des animations organisées de 9h30 à 12h et de 14h à 17h dans les structures municipales comme le Parc des Sports de Bischheim, le Gymnase du Centre de Hœnheim ou les salles d'entraînement des associations partenaires. Après avoir rempli une autorisation parentale et acheté une carte à 4 euros valable pour les quinze jours, ils ont ainsi pu pratiquer un, deux ou l'ensemble des sports proposés.

Un public fidèle

Les matinées étaient consacrées à des stages de raquettes ou de basket ainsi qu'à des sorties squash et les après-midis ont permis de découvrir d'autres sports comme la crosse québécoise ou l'escrime. Parmi la trentaine de jeunes présents en moyenne, beaucoup étaient des habitués comme Adel, 11 ans, qui participait aux Ticket sports pour la quatrième fois. « Je viens tous les jours. C'est bien de faire du sport, ça permet d'être en bonne santé et je m'amuse bien » expliquait-il. « J'aime venir parce que les sports changent régulièrement et qu'il y a des gens que l'on peut retrouver », ajoutait Alysée, 15 ans, fidèle du dispositif depuis plus de cinq ans.

« J'étais venu il y a longtemps.



Crosse québécoise

Pendant les vacances je m'ennuie un peu chez moi donc je me suis dit que je pourrais venir ici pour m'amuser et découvrir d'autres sports. C'est bien que ce soit par demi-journées parce que le matin je n'ai pas envie de me lever », confiait quant à lui Matthieu, 14 ans.

Avec les associations

L'occasion aussi d'encourager les associations sportives locales à promouvoir leur disci-

pline en encadrant une activité, comme ce fut le cas cette fois-ci avec les Amis du billard de Hœnheim ou le club de Souffel Escrime. Un investissement salué par Jacques, éducateur sportif à Bischheim : « Cela permet à l'enfant d'avoir des repères dans la commune et de créer des contacts avec l'association dans laquelle il souhaiterait peut-être s'impliquer ».

Un public conquis

Les 23 et 24 janvier, les amoureux du jazz étaient fidèles au rendez-vous à la salle des Fêtes du Cheval Blanc où le Big Band Bischheim (BBB) donnait ses deux concerts annuels.



Sous la houlette de Sylvain Dedenon, directeur et arrangeur, le Big Band Bischheim, avec au chant Cécile Solin et le groupe vocal Solo Six, a une nouvelle fois comblé son public. Des standards revisités, des rythmes enflammés ou apaisants, les musiciens ont

livré avec brio une large palette de leur répertoire sans oublier la chanson « *Sous le ciel de Paris* » superbement arrangée par Hubert Giraud et interprétée par la formation lors du 65e anniversaire de la libération de Strasbourg le 21 novembre 2009. Un beau souvenir et

une consécration pour le BBB dont se réjouit sa présidente Bernadette Gillot rappelant « *sa fierté de présider une formation aussi talentueuse* » où se côtoient des musiciens de différentes générations réunis autour de la même passion du jazz.

En 2011, le Big Band Bischheim fêtera ses 20 ans avec, on peut l'imaginer, une immense envie de partager pleinement cet anniversaire avec son fidèle public.



(de g. à d.) Jean-François Kovar et Gérard Chouraqui ont permis aux visiteurs de découvrir la synagogue.

Près d'une trentaine de personnes est venue prendre part à cette visite, fort instructive de la synagogue bischheimoise. Après un rapide rappel historique de l'histoire du judaïsme en Alsace, Jean-François Kovar expliquait l'origine et l'organisation de ce lieu de rassemblement dédié à l'étude où le

rabbin est avant tout un enseignant qui a vocation à commenter la Torah.

Par la description du bâtiment, de sa décoration, de la symbolique de ses objets, les visiteurs découvrent également les rituels, les pratiques liturgiques propres au judaïsme et

l'histoire de la communauté juive de Bischheim. Gérard Chouraqui, membre de cette communauté, venait compléter les explications du professeur d'histoire des religions en apportant son témoignage de pratiquant avant de répondre aux interrogations du public.

Université Populaire
Bischheim

Visite de la synagogue

Après le miqvé en novembre, le cycle de visites conférences des sites du judaïsme à Bischheim, organisé dans le cadre de l'Université Populaire de Bischheim, proposait une visite de la synagogue le dimanche 7 mars.

Cette visite de plus de deux heures, aura permis à chacun de mieux appréhender la religion juive et d'avoir, peut-être, l'envie de revenir pour assister à un office avec de meilleures connaissances pour en comprendre les rituels.

Prochaines visites conférences

Le cimetière juif : dimanche 25 avril à 15h

Promenade découverte du patrimoine juif : dimanche 30 mai à 15h (RDV Cour des Boecklin)

Carnaval du Bouc Bleu



Fête des cultures

La 14^e Fête des Cultures organisée par l'association PasSages a réuni plus de 150 personnes le 30 janvier avec la présentation du spectacle de théâtre forum « Effets miroirs ». Le 31 janvier, après une matinée consacrée à des échanges sur le thème de « l'Alsace, terre d'accueil », le public a pu profiter des danses et chants d'origine variée et rencontrer les bénévoles des 16 associations présentes. (Photo 1)



Fête des femmes

Le 6 mars, l'association PasSages organisait la Fête des femmes. Au programme : de nombreux témoignages de femmes originaires de tout pays (Photo 2), des lectures mais aussi des danses tchétoches des femmes du CADA, un spectacle poético-clownesque « Carottes dans la steppe » avec Julia Winckel et Véronique Bellicha (Photo 3) et de la musique afghane avec le groupe de Djamal Nezam.



Galette des rois

Le 14 janvier, une 60^e d'enseignants de l'éducation nationale et des écoles municipales de danse et de musique ont répondu à l'invitation du service éducation et de son adjointe Bernadette Gillot qui souhaitait leur présenter ses vœux et les remercier pour leur professionnalisme et leur engagement auprès des élèves. Une soirée conviviale autour de la galette des rois. (Photo 4)



Le 18 janvier, les boulangers de Bischheim, sous la houlette du président de la corporation M. Hubscher, ont invité les élus et les directeurs de services à partager la galette des rois dans les salons de l'hôtel de ville (Photo 5)





Orchestre de l'Harmonie Bischheim

Concert de l'Harmonie Bischheim

Le 1^{er} juin à 20h30

Au PMC (Palais de la Musique et des Congrès)

Le programme sera particulièrement relevé cette année avec en particulier la présence en seconde partie de l'Harmonie de la Musique de la Police Nationale. Sous la direction du jeune Chef alsacien Alexandre Jung, cette prestigieuse phalange musicale professionnelle mettra particulièrement l'accent sur le répertoire original pour orchestre à vents. Les mélomanes apprécieront les curiosités du programme. Les moins avertis ne seront pas en reste, puisque nous pourrons entendre les danses symphoniques sur West Side Story de Bernstein en 1^{ère} partie par l'Harmonie Bischheim et Rhapsody in Blue de Gershwin en seconde partie par l'Orchestre de la Police Nationale avec en soliste Aimé Bastian. Une soirée variée où chacun devrait y trouver son compte.

Réservations :

– Ecole Municipale de Musique - Du lundi au jeudi de 14h à 17h - A partir du 10 mai. Tél. 03 88 18 01 22.

– FNAC Strasbourg à partir du 10 mai - Tél. 08 92 68 36 22 / www.fnac.com

– A la caisse du PMC - Le jour du concert à partir de 19h30.

Tarif : 10 et 20 euros



Crédit photo : Danièle Van Landeghem

Concert à l'église protestante de Haguenau le dimanche 14 mars avec Claude Crousier (debout à gauche)

L'idée d'inviter Claude Crousier repose essentiellement sur la personnalité et le charme de l'homme mais aussi sur son éclectisme. Après ses études au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, où il eut comme professeurs U. Delécluse, C. Lardé, J.P. Guézec, O. Messiaen et C. Ballif, Claude Crousier a été soliste des ensembles de musique contemporaine «2E2M» et «l'itinéraire» à Paris. Par la suite, il sera engagé comme

clarinette solo à l'orchestre de Nice et professeur de clarinette de cette même ville. L'orchestre de Marseille l'accueillera également comme clarinette solo durant 5 ans. Il obtient un prix international de composition à Paris. Il dirige son travail de créateur vers des oeuvres orchestrales, chorales et de musique de chambre. Il est édité chez : J.M. Fuzeau, Lemoine et Billaudot. Claude Crousier intervient également dans les CEFEDM qui forment

Bischheim capitale de la clarinette

La Clarinette autrefois pratiquée par un nombre important de musiciens, voit aujourd'hui ses effectifs se réduire au point qu'une action en faveur de son développement est devenue urgente. C'est fort de ce constat, que Romuald Jallet, professeur à l'Ecole Municipale de Musique de Bischheim et Ariane Stoll, professeur à l'Ecole Municipale de Musique de Haguenau ont imaginé d'inviter l'un des plus grands soliste et pédagogue de l'instrument, pour initier une nouvelle approche de l'instrument et redynamiser son répertoire.

les futurs professeurs de musique...

Pour cette manifestation, les écoles de musique des villes de Bischheim et Haguenau se sont associées. Cet événement s'est donc déroulé alternativement dans les deux villes. Une master class destinée aux élèves a été organisée le samedi 13 mars à Bischheim, le 14 mars à Haguenau. Un concert réunissant des musiciens des ensembles de clarinettes de

Bischheim et Haguenau et des Harmonies de Bischheim et Haguenau a eu lieu le 14 mars à l'Eglise Protestante de Haguenau. Claude Crousier y interpréta entre autres, le concerto pour clarinette d'Artie Shaw sous la direction d'Aimé Bastian. Enfin, une formation à destination des Professeurs de musique de la région autour du thème de la pédagogie de groupe, clôtura ce grand moment de musique.

Cour des Bœcklin

Espace Exposition
2009 - 2010



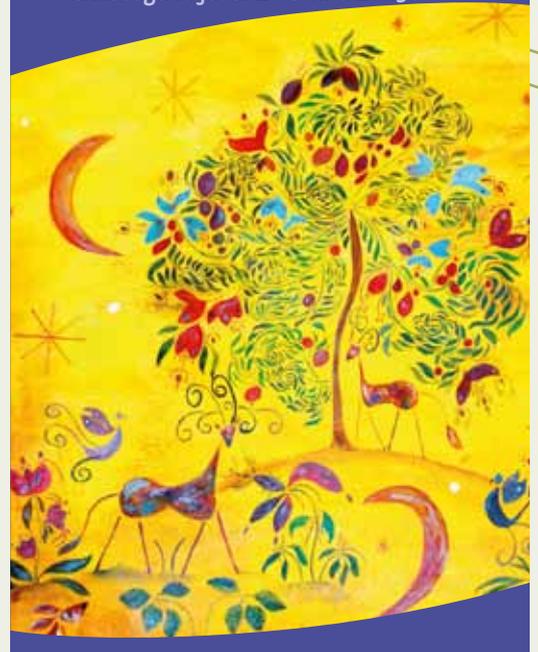
Art singulier (Art Brut) et photographie
**Jean-Joseph Sanfourche
 & Hervé Desvaux**
 Jusqu'au 28 mars

Peinture collage et broderie

Renato Spera

Du samedi 3 avril au dimanche 25 avril 2010

Vernissage le jeudi 1^{er} avril à 18h30



Collages, peinture

Catherine Mulder

Du dimanche 2 mai au dimanche 23 mai 2010

Vernissage le jeudi 29 avril à 18h30



GAGNEZ DES PLACES POUR LE SPECTACLE

« 4 BURLESQUES »



En répondant à la question suivante :

« **Pouvez-vous citer le titre d'un long métrage avec Buster Keaton ?** »

6 places sont à gagner (les trois premières personnes qui donneront la bonne réponse se verront offrir deux places).

Répondez soit par téléphone au 03 88 33 36 68 ou par mail à l'adresse : culture@ville-bischoheim.fr

De l'apothéose au déclin



Détruite par le bombardement américain de 1944, la synagogue de Bischheim était reconstruite et inaugurée en 1959.

Dans la première moitié du 19^e siècle, la communauté juive de Bischheim connaît un essor démographique considérable pour atteindre son optimum en 1836 avec huit cent vingt-six membres pour une population de deux mille sept cents dix-huit habitants. A l'exception de Strasbourg, elle est alors la plus importante des communautés juives de Basse-Alsace.

Jusqu'à la fin du 18^e siècle, les Juifs de Bischheim sont inhumés à Ettendorf¹ ou à Rosenwiller². Le 27 décembre 1797 – 7 nivôse an VI selon le calendrier révolutionnaire – Isaac Kuppenheim et Aron Raphaël acquièrent, pour la communauté juive de Bischheim, une modeste terre labourable d'environ soixante ares destinée à l'aménagement d'un champ funéraire. Le cimetière est étendu en janvier 1848 par l'adjonction d'une parcelle d'une quinzaine d'ares.

Le modeste oratoire aménagé par Cerf Berr en 1760 n'est plus adapté à la forte croissance de la population juive de Bischheim. Aussi, le principe de l'édification d'une synagogue est adopté en 1834. L'année suivante, un terrain est acheté à cet effet.³ La première pierre est posée le 23 octobre 1836. La synagogue est inaugurée le 24 août 1838. Parmi les rabbins qui y ont transmis leur enseignement, il convient de mentionner : Salomon Wolff Klein, Isaac Berr, Joseph Bloch, Zacharie Wolff⁴, Arthur Weill et Abraham Deutsch qui deviendra Grand Rabbín de Strasbourg et du Bas-Rhin.

Désaffectée au mois de juillet 1940, la synagogue est entièrement détruite par le bombardement américain du 27 mai 1944. Reconstruite légèrement en retrait par rapport à la précédente, la synagogue contemporaine est consacrée au culte le 13 septembre 1959. Elle se distingue par une grande sobriété architecturale.

Une école élémentaire juive ouvre ses portes à Bischheim en 1830. Elle compte près d'une centaine d'élèves. En 1848, elle est transférée dans la cour de la synagogue. Elle cesse son activité au début du 20^e siècle en raison du nombre insuffisant d'élèves. Tout comme la synagogue, le bâtiment scolaire est emporté par les bombes qui s'abattent sur Bischheim au printemps 1944.

Au 19^e siècle, des figures illustres contribuent au prestige de la communauté juive de Bischheim. Emile Waldteufel, nommé en 1865 à l'âge de vingt-huit ans, directeur de la musique de danse à la cour de l'empereur Napoléon III compose plus de trois cents valse dont les plus célèbres sont Les Patineurs et Les Sirènes. Surnommé le « *Strauss français* », il décède à Paris en 1915.

Toujours dans le domaine musical, Rosine Bloch née à Bischheim en 1846, devient en 1865 cantatrice à l'Opéra de Paris après de brillantes études au Conservatoire de musique de la capitale. Ses cousins, les frères jumeaux, Alexandre et Nephtali (Henry) Nerson développent à Strasbourg une entreprise de cartonnerie qu'ils délocalisent à Paris au lendemain du traité de Francfort qui met fin en mai 1871 à la guerre franco-prussienne. Etablis à partir de 1878 à Valréas, dans le département du Vaucluse, ils sont les premiers à introduire la machine à vapeur dans la production du cartonnage.

Nombreux sont les juifs qui s'investissent dans la vie économique de Bischheim. Abraham Lazare créé à la fin du 19^e siècle une entreprise de verrerie qui maintient son activité jusqu'en 1972. Durant l'entre-deux-guerres, Henri Lévy reprend la malterie fondée au milieu du 19^e siècle par Abraham Schneegans.

Au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, la communauté juive de Bischheim amorçe son déclin. Ainsi, compte-t-elle moins de trois cents membres au tournant du 20^e siècle. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la population juive – en incluant celle établie à Schiltigheim – est inférieure à cent cinquante âmes dont vingt-cinq sont victimes de la tragédie de la shoah.

Jean-François Kovar

- 1 Village du Pays de Hanau-Lichtenberg qui possède un remarquable cimetière juif datant du 16^e siècle.
- 2 Surplombant la ville de Rosheim, le village de Rosenwiller abrite le plus ancien cimetière juif d'Alsace. Son existence est mentionnée depuis 1366.
- 3 Il correspond à l'emplacement de l'actuelle synagogue.
- 4 Originaire de Pflungstadt en Hesse-Darmstadt, il sera directeur du séminaire rabbinique de Colmar.

« L'ancienne église de Bischheim »
devenue l'église protestante
rue Nationale



Dans le cadre des festivités du centenaire de l'église Saint-Laurent, Jean-Paul Lingelser présentait une conférence sur l'art néo-gothique et sur l'architecture originelle de Saint-Laurent le mardi 16 mars à la salle St Laurent. Nous vous proposons de retrouver (dans ces Cahiers et dans les deux numéros qui suivront) de larges extraits de son travail de recherche. (Jean-Paul Lingelser est président de la Société des Amis de la cathédrale de Strasbourg depuis 1994. Il a collaboré à l'ouvrage « La grâce d'une cathédrale » sous la direction de Mgr Doré, archevêque émérite de Strasbourg).

L'église Saint-Laurent et la signification de l'art néo-gothique

Contexte historique

Bischheim a été, dès le XIII^e siècle, une possession de l'évêché de Strasbourg et son ancienne église était placée sous le vocable de Saint Laurent. Elle avait reçu cette dédicace de la cathédrale de Strasbourg. En effet, selon le célèbre historien André Grandidier, la chapelle St-Laurent de la cathédrale était la première et la plus ancienne paroisse de la ville¹. Elle était située au bras nord du transept. Elle a été reconstruite entre 1494 et 1505. En 1698, la chapelle voisine, dite St-Martin, prend le titre de Saint-Laurent et devient

la nouvelle chapelle paroissiale de la cathédrale. Malgré ses liens de proximité avec Strasbourg, la paroisse catholique de Bischheim dépendait juridiquement du chapitre rural du Bas-Haguenu².

Lorsque la Réforme a été introduite à Bischheim en 1531, Hoenheim a été rattaché à Bischheim comme filiale protestante. Les premiers pasteurs de la commune sont mal connus. Il faut mentionner le pasteur Israël Murschel (+ 1657). Comme Osée Schad, il voulait réaliser un ouvrage sur la cathédrale de Strasbourg resté à l'état

de projet dont il subsiste des gravures. Bischheim dépendait alors du Consistoire protestant de Strasbourg-St-Pierre-le-Jeune³.

Le 28 décembre 1692, le roi Louis XIV introduit le catholicisme et ordonne la mise en place d'une cure royale bénéficiant du Simultaneum, c'est-à-dire que l'église (rue Nationale) de Bischheim est ouverte au culte catholique et partagée avec la paroisse protestante. Le premier curé, Laurent Bernard Taff, dirige la paroisse pendant deux mois seulement en 1693. Il meurt à Mutzig le 1^{er} mai 1699. La liste des curés de Bischheim dont la rotation était fréquente, comporte 16 prêtres⁴ :

Liste des curés de Bischheim (1693-1791)

1693 : Laurent Bernard Taff
1693-1695 : Jean Georges Legat
1695 : Gabriel Moreau
1696 : Jean Georges Hermann
1697-1699 : Jésuites
1699-1701 : Norbert Bruno Klein
1701-1702 : Jean Joseph Pot d'Argent
1703-1704 : Jean André Schultheiss
1704-1708 : Capucins
1708-1718 : François Laurent Magenhan
1719-1721 : François Joseph Ryss
1722-1725 : Antoine Stein
1725-1726 : Jean Paul Eretsmann
1727-1738 : Thiébaud Hartmann
1738-1742 : Balthasar Neu
1743-1767 : Laurent Berebach
1767-1770 : René Antoine Sulzer
1770-1791 : Joseph Louis Kuntz

Des Jésuites arrivent à Bischheim et jouent un rôle important dans la reconquête catholique. La paroisse catholique de Bischheim prend une certaine importance, car elle avait une filiale catholique, à Hoenheim, jusqu'au 2 mai 1879. A cette date, Hoenheim est devenue une paroisse autonome. Mais Bischheim possédait une autre annexe devenue elle aussi une cure royale indépendante le 21 décembre 1763 : Schiltigheim. C'est dire l'importance de Bischheim dont la paroisse dépendait du recteur de Souffelweyersheim, une localité érigée en décanat depuis 1802. C'est ce contexte qui permet de mieux comprendre la suite.

Jean-Paul Lingelser

1 GRANDIDIER (André), Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg, 1782, p. 318.

2 BARTH (Médard), Handbuch der elsässischen Kirchen im Mittelalter, 1980, p. 158-159.

3 BOPP (Marie Joseph), Die evangelischen Gemeinden..., 1963, p. 39-40.

4 KAMMERER (Louis), Répertoire du clergé d'Alsace, II, 1985, p. 152.



Professeur de Taiji, Yves Martin est venu présenter sa discipline aux convives du repas chinois organisé à la Résidence Charles Huck.

Voyage en Chine

L'année du Tigre a bien commencé à la résidence Charles Huck où une salle comble a fait honneur au repas chinois concocté par les cuisiniers de la Résidence.

Yves Martin, professeur de Taiji, qui depuis bientôt 2 ans dirige un cours réservé aux jeunes retraités et aux seniors de la ville, est venu faire une démonstration de Taiji à mains nues puis à l'éventail pour le plus grand plaisir de tous.

Un diaporama, réalisé pour l'occasion, a offert aux participants un petit voyage dans les lointaines contrées asiatiques.



Le thé dansant du dimanche: un rendez-vous très prisé par les amateurs de valse et de tango.

Thé dansant Dimanche 11 avril à partir de 14h

Salle du Cercle - 2b, rue de l'Eglise
Tarif : 5 euros (thé ou café offert)

Dîner dansant Vendredi 30 avril à partir de 18h

Pour la première fois, un dîner dansant sera organisé à la résidence Charles Huck à l'attention de tous les retraités qui souhaitent passer un agréable moment à l'occasion de la Fête du muguet. Au menu : sangria offerte, assiette anglaise et pâtisserie en dessert. Jacky sera chargée de l'animation musicale: ambiance garantie !

A la Résidence Charles Huck 40a rue Nationale
Réservation au 03 88 33 34 57 avant le 23 avril 2010 (places limitées). Prix du repas : 7,50 euros (boissons en sus)



« Bien se nourrir après 55 ans »

L'ESPAS CUS Nord du Conseil Général, la Mutualité Française Alsace et l'Abrapa s'associent pour proposer aux seniors une conférence suivie d'un cycle de huit ateliers de cuisine, tous les mardis de 10h30 à 13h30, d'avril à juin intitulé « Bien se nourrir après 55 ans » ou « Comment cuisiner simplement, facilement et prévenir les maladies liées à l'âge ». Chaque atelier est animé par une diététicienne et s'achève par la dégustation du repas préparé en commun.

Ces ateliers ont pour but d'encourager les seniors à adopter des attitudes positives pour un vieillissement en bonne santé.

Conférence de présentation des ateliers Mardi 23 mars à 14h30

Maison du Conseil Général CUS Nord
4 rue des Magasins - 67800 BISCHHEIM

Inscription et contact pour les ateliers : ESPAS CUS Nord - Mme Garcia 03 69 20 75 92



L'orchestre à l'école : un challenge pour les élèves et leurs enseignants.

L'orchestre à l'école

A la rentrée 2008, l'école élémentaire At Home s'est engagée dans un projet expérimental pour lutter contre l'échec scolaire. Dans ce cadre, un orchestre était créé avec les élèves de CE1, amenés à apprendre à jouer d'un instrument pendant toute leur scolarité dans cette école. Premier bilan.

« Créer un tel orchestre est à la fois une expérience et un véritable challenge » explique Aimé Bastian, directeur de l'école de musique de Bischheim. Un challenge que tente de relever la trentaine d'élèves de l'orchestre et les professeurs de l'école musique : Franck Quevedo (saxo), Romuald Jallet (clarinette), Lilian Muller (percussions), Sylvain Dedenon (cuivres) et Christophe Benoist (flûte traversière). Il y a un an, les élèves recevaient leurs instruments après quelques mois d'initiation musicale et depuis, ils se retrouvent tous les mardis après-midi pour travailler ensemble à la formation de cet orchestre.

Première constatation : le poids des contraintes

« Contrairement à d'autres, ces élèves n'ont pas fait le choix d'apprendre à jouer d'un instrument. Ils ne disposent pas de

l'instrument à la maison et ne peuvent s'exercer pendant la semaine. Beaucoup d'entre eux ont des difficultés de concentration or, l'orchestre est un travail de groupe où il faut apprendre à patienter, écouter les autres et les respecter. Enfin, on s'est rendu compte que pour ces élèves, commencer à 7 ans, c'était un peu jeune » confie Franck Quevedo.

Alors, les enseignants ont dû revoir leurs objectifs à la baisse et adapter leur méthode de travail. « Il n'est pas possible de leur apprendre le solfège, ce sera pour plus tard. Notre travail se fait uniquement sur des choses sensorielles. On leur a fait apprendre par cœur une phrase musicale, par groupe d'instruments, et maintenant, ils doivent la jouer ensemble. Ils ont fait des progrès mais très lentement car leur vrai problème est de se concentrer sur leurs apprentissages. C'est un travail délicat pour les ensei-

gnants qui doivent faire preuve de patience » explique Sylvain Dedenon.

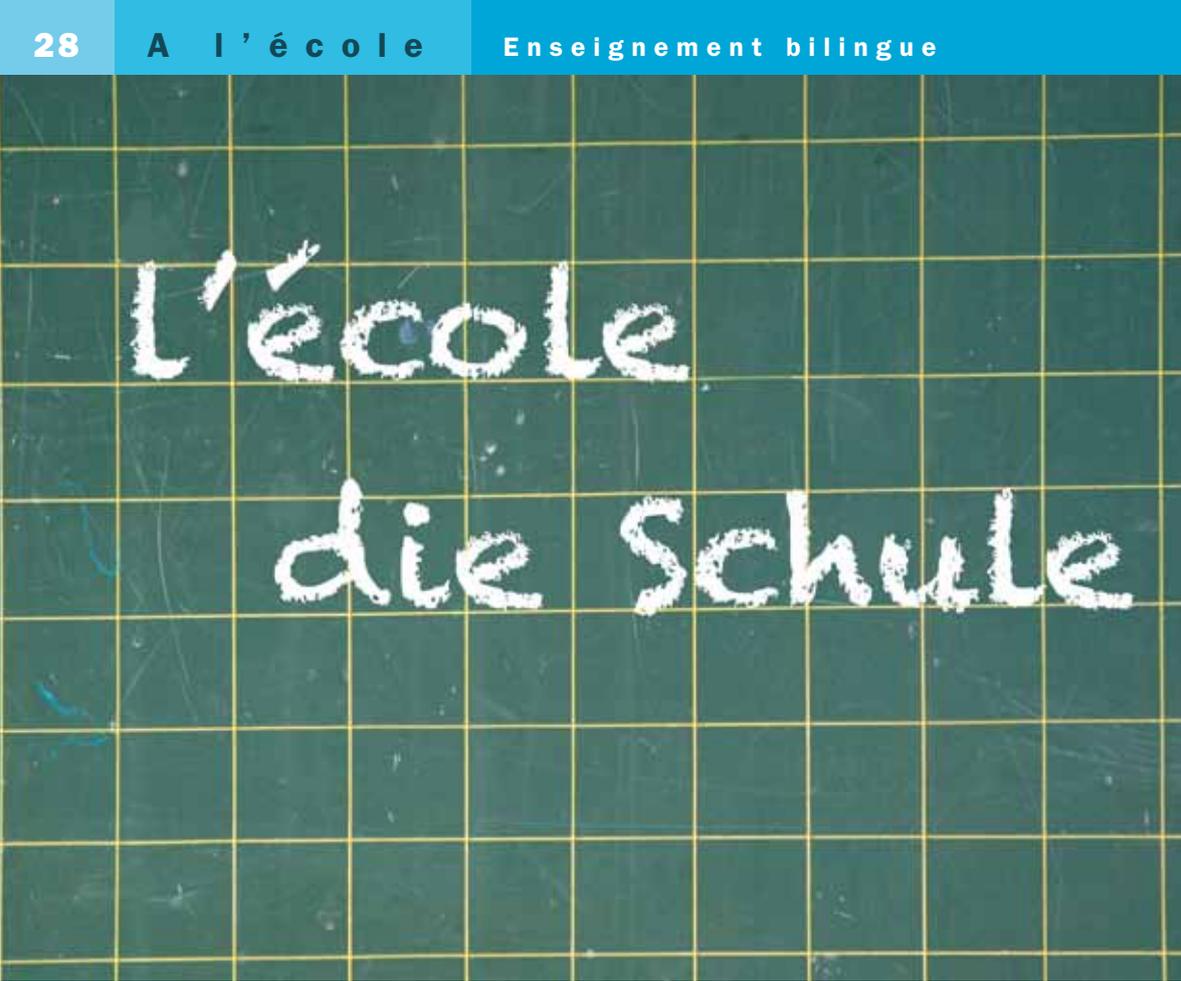
Pour certains élèves, cet enseignement musical reste un travail scolaire au même titre que le français ou l'histoire mais pour d'autres, la motivation et l'envie d'apprendre sont réelles. « Certains enfants ont conscience d'avoir un plus et ils sont, pour la plupart, contents d'apprendre la musique. Ce qui est frappant c'est de voir des élèves très agités en classe, se comporter très calmement pendant le cours de musique » constate Mme Kubler, enseignante de CE2 qui assiste régulièrement au cours de musique.

Pas de découragement

Personne ne nie la difficulté de ce challenge et même les élèves en ont pris conscience. L'objectif n'a jamais été de former un orchestre susceptible de remplir une salle mais de

susciter des vocations, de proposer une ouverture culturelle et de permettre à certains élèves d'être valorisés dans une activité différente. « On a des élèves qui ont de réelles capacités et une vraie envie » constate Romuald Jallet. Des propos confirmés par Léna qui apprend la flûte et aimerait « devenir professeur de flûte », par Justine qui aimerait « pouvoir travailler plus sa clarinette » ou encore Shanna très heureux de faire des percussions et qui a envie de « montrer ce qu'on sait faire ».

Certes, les progrès sont lents mais personne ne se décourage et ils ont encore plus de deux ans pour mener à bien cette expérience pour tous enrichissante.



L'école
die Schule

Objectifs de l'enseignement bilingue

L'enseignement bilingue doit permettre l'acquisition d'une bonne maîtrise de la langue allemande en développant chez l'élève, tout au long du cursus bilingue, les compétences orales et écrites, grâce à un enseignement de l'allemand et en allemand.

Les objectifs des disciplines enseignées en allemand correspondent aux programmes de l'école primaire définis par le ministère de l'éducation nationale. Le programme est celui de français dans son intégralité.

Organisation pédagogique

L'enseignement bilingue démarre dès la petite ou la moyenne section de l'école maternelle et se poursuit à l'école élémentaire, au collège et au lycée. Il repose sur la parité horaire dans les deux langues (12h en français et 12h en allemand) et il est organisé sur le principe de l'alternance des langues (par journée ou demi-journée). L'allemand est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement.

Projet d'enseignement bilingue à l'école du Centre

A la rentrée de septembre 2010, une classe d'enseignement bilingue pourrait être créée à l'école maternelle du Centre. Un projet envisagé depuis longtemps et qui pourrait se concrétiser si toutes les conditions étaient réunies.

Langue maternelle la plus parlée dans l'Union européenne, deuxième langue la plus utilisée dans le monde scientifique, l'allemand est aussi la langue de nos plus proches voisins et sa connaissance constitue un atout indéniable. De nombreuses communes ont mis en place un site d'enseignement bilingue. « A Bischheim, la création d'un site bilingue a été envisagé depuis un certain temps. Chaque année, des parents nous en font la demande et, en l'absence d'un tel enseignement, nous leur accordons des dérogations pour aller dans les communes voisines. Notre volonté est aujourd'hui de créer un site bilingue dans notre commune pour éviter de voir des enfants s'expatrier » explique Bernadette Gillot, adjointe au maire chargée de la vie éducative, porteuse du projet.

Description du projet de création d'un site bilingue

Le 12 janvier, une réunion publique menée par Bernadette Gillot, en présence notamment de l'inspecteur de la circonscription, invitait les parents intéressés à venir prendre connaissance du projet.

Une classe bilingue serait ouverte à la rentrée 2010 en moyenne section de maternelle (4 ans) à l'école du Centre. Les enfants poursuivraient leur enseignement bilingue à l'école République puis au collège du Ried pour passer l'Abibac au lycée Marc Bloch. « L'école du Centre a été choisie pour respecter la filière du cursus scolaire dans ce secteur. Nous avons donc le choix entre l'école du Centre et celle du Canal. Or, l'école Canal ne dispose pas de place pour créer une classe. A l'école du Centre,

nous avons actuellement trois classes. Pour lancer ce projet, notre souhait est de créer une classe supplémentaire mais en aucun cas de surcharger les classes existantes en instaurant l'enseignement bilingue dans l'une d'entre elles » précise l'Adjointe au maire.

Pour ouvrir une classe bilingue, il est nécessaire d'avoir un minimum de 15 élèves. « Actuellement, nous avons 20 demandes, ce qui pourrait être suffisant à condition que ces demandes correspondent à un projet parental clair. »

Quels enfants pourront bénéficier de cet enseignement ?

« L'inspection académique souhaitait ouvrir cette classe aux seuls enfants du secteur de cette école. Notre volonté est de pouvoir proposer cet

enseignement à tous les élèves. Nous avons convenus que la priorité serait donnée aux enfants de ce secteur et que d'autres pourraient venir en fonction des places disponibles tout en évitant de mettre en péril les effectifs des autres écoles » conclut l'adjointe au maire.

Actuellement en discussion avec l'inspection académique, la ville de Bischheim espère la mise en place de cette nouvelle classe à la rentrée pour offrir aux enfants la chance de pouvoir étudier, dès leur plus jeune âge, dans une autre langue.



Danse Modern'jazz

Dates d'admission dans les écoles de Bischheim Année scolaire 2010/2011

Maternelles

AT-HOME (rue du Guirbaden – 03 88 33 57 70 - Céline Hugel)

Lundi : 3 - 10 - 17 - 24 et 31 mai de 14h30 à 16h15. Vendredi : 7 - 14 - 21 et 28 mai de 9h à 12h et 13h30 à 16h15

CANAL (6 rue des Sapins – 03 88 33 11 64 – Myriam Host)

Lundi, mardi, jeudi ou vendredi après-midi du 3 mai au 31 mai (uniquement sur rendez-vous)

CENTRE (6 rue Nationale – 03 88 33 34 94 - Carole Chatila-Brunotte)
Lundi et vendredi 3 - 7 - 14 et 21 mai de 14h30 à 17h30

LAUZHACKER (rue de Reichstett – 03 88 83 44 97 – Estelle Hannachi)
Tous les jeudis à partir du 3 mai de 8h à 11h45

PRUNELLIERS (82 av. de Périgueux – 03 88 83 67 27 – Sylvie Fullenwarth)
Lundi 26 avril de 8h20 à 11h – Lundi 3 mai de 13h45 à 16h20 – Vendredi 14 mai de 13h45 à 16h20 – Lundi 17 mai de 13h45 à 16h – Vendredi 28 mai de 13h45 à 16h20 – (uniquement sur rendez-vous)

ST-LAURENT (2 rue St-Laurent – 03 88 62 59 58 – Delphine Bataille)
Jeudi 6 mai de 12h à 13h30 et après 16h15 – Vendredi 7 mai de 12h30 à 13h30 et après 16h15 – (uniquement sur rendez-vous)

Elémentaires

AT-HOME (11 rue du Guirbaden – 03 88 33 49 38 – Sandrine Weymann)

Elèves scolarisés en 2009/2010 à la maternelle At-Home : à partir du 19 avril de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h

Elèves issus des autres écoles : à partir du 3 mai aux mêmes horaires (uniquement sur rendez-vous)

PRUNELLIERS (82 av. de Périgueux – 03 88 33 14 65 – Géraldine Helmbacher)

Elèves des secteurs maternelles Prunelliers et Lauchacker : en mars de 8h à 11h45 et de 13h45 à 16h

Elèves nouvellement inscrits : du 19 au 30 avril aux mêmes horaires

Elèves bénéficiant d'une dérogation : à partir du 3 mai aux mêmes horaires (uniquement sur rendez-vous)

RÉPUBLIQUE (place de la République – 03 88 33 12 60 – Patrice Martinez)

Les Lundis, mardis, jeudis et vendredis du 3 au 14 mai de 14h à 16h

ST-LAURENT (12 rue St-Laurent – 03 88 19 60 34 – Alexandra Westphal)
Jeudi 20 mai de 8h15 à 11h45 et 13h45 à 16h15.

Pour les admissions, il faut se munir de :
– Certificat d'inscription délivré par la Mairie – Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires ou le cas échéant un certificat attestant la contre-indication.

ATTENTION, avant de procéder à l'admission à l'école, l'inscription à la mairie auprès du service Éducation est obligatoire (sauf pour les enfants entrant au cours préparatoire (CP) et ayant fréquenté une école maternelle de Bischheim)

IMPORTANT : les familles dont les enfants ont fréquenté une école maternelle de Bischheim par dérogation pendant le cursus maternel et devant entrer au CP en septembre sont tenues de renouveler leur demande de dérogation pour le cursus élémentaire.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le service Éducation au : 03 88 20 83 81 ou 03 88 20 83 82

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les inscriptions scolaires sur le site <http://www.ville-bischheim.fr>

Avec Pia Freiberg Professeur de danse Modern'jazz

Du mardi 6 au vendredi 9 avril et/ou les lundi 12, mardi 13, mercredi 14 et vendredi 16 avril

Contenu du stage :

Durant ce stage, seront abordés les aspects techniques du modern'jazz en commençant par un échauffement complet du corps suivi de l'élaboration de chorégraphies à partir du thème « espace-temps et mouvement ». Dans ce travail d'exploration conjuguant codification du geste et ressenti, des séquences d'improvisation seront proposées pour aboutir à des interprétations chorégraphiques riches en émotions.

De 18h à 20h : adultes (dès 16 ans) niveau débutant

De 20h à 22h : adultes (dès 16 ans) niveau intermédiaire/avancé

Tarif : 40 euros le stage

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

L'organisateur du stage se réserve le droit d'annuler ou de modifier tout ou partie du stage, en cas de nécessité. Dans ce cas, les participants seraient remboursés des sommes versées.

Réductions :

Moins 20 % pour 2 stages. Moins 20 % pour 2 élèves de la même famille et plus. Moins 20 % pour les élèves inscrits à l'école de danse

Lieu du stage : Parc des Sports de Bischheim (allée Blaise Pascal)

Renseignements et inscription :
École municipale de danse de Bischheim
37 route de Bischwiller 67800 BISCHHEIM
Tél. : 03 88 20 83 82
E-mail : danse@ville-bischheim.fr
Site : www.ville-bischheim.fr

Annie Saumont intervient régulièrement en milieu scolaire pour parler de la littérature. Le 27 janvier, elle était au Lycée Marc Bloch pour discuter avec les élèves de ce genre où elle excelle : la nouvelle.

L'art de «la nouvelle»

Le 27 janvier, les élèves de seconde du Lycée Marc Bloch recevait une invitée de marque : l'auteur Annie Saumont, prix Goncourt de «la nouvelle» en 1981, reconnue comme la spécialiste française du genre.



Dans le cadre de leur programme d'étude du français, les élèves de seconde de Mme Bertrand ont travaillé sur le thème « *Ecrire, lire, publier* » à travers l'étude d'un genre littéraire : « *la nouvelle* ». Ils ont essayé d'en dégager la spécificité en lisant et étudiant des textes du 19^e et du 20^e siècle mais aussi en invitant le mercredi 27 janvier une « *nouveliste* » de talent, Annie Saumont, qui était déjà venue rencontrer des élèves du lycée en février 2009.

Pendant près de deux heures, elle a répondu aux questions de son public révélant peu à peu sa conception de ce genre littéraire : « *c'est un poème avec une histoire* ». Plus brève qu'un roman car « *il y a des choses qui manquent. Le lecteur bouche des trous. Il est mis à contribution et c'est une véritable collaboration ou une complicité qui se met en place*

si le lecteur entre dans le jeu ». Pour Annie Saumont, la nouvelle est en effet écrite « *par l'auteur ET le lecteur. On fait confiance au lecteur.* »

Quant à l'écriture, elle permet de se trouver et aussi de s'accepter. L'oeuvre parle de la vie, mais pas de celle de l'écrivain. L'auteur ne se met pas en scène dans une nouvelle comme il pourrait le faire dans un roman. C'est des autres dont il parle car il est à l'écoute du monde et fabule. Annie Saumont invite le lecteur ailleurs, dans un monde inventé, imaginé à partir du réel. « *L'écrivain est une éponge qui absorbe, même s'il transforme ce qu'il restitue.* »

Petit conseil donné à d'éventuels futurs écrivains : « *Lisez, lisez beaucoup. Ecrivez aussi. Ecrivez une merveilleuse nouvelle. Et si la première n'est pas merveilleuse, ne vous découragez pas!* »

Le lecteur pourrait lui aussi définir la nouvelle en utilisant les titres de celles écrites par Annie Saumont. Lire une merveilleuse nouvelle, ce n'est pas seulement « *Marcher dans le désert* ». Une nouvelle est « *Une île sur papier blanc* » avec des « *Pages noires* ». « *Vous descendrez à l'arrêt Roussillon* ».

Repères biographiques

Annie Saumont est reconnue comme la spécialiste française et contemporaine de la nouvelle en tant que genre. Née à Cherbourg en 1927, elle fait des études d'anglais et devient traductrice spécialisée en littérature anglo-saxonne.

Elle a choisi, de préférence au roman, la nouvelle où elle excelle. A travers ses histoires, elle donne la parole à des êtres fragiles qui un jour ont été blessés, cassés par un drame épouvantable et qui

traînent leur enfance et adolescence meurtries toujours avec eux. Ses thèmes favoris sont ceux de l'errance, de la privation d'avenir, sans jamais porter de jugement moral. Son art, c'est de faire croire, par un jeu subtil d'écriture artistique et élaborée, que c'est bien ce personnage qui raconte ses bribes de vie.

Elle a publié une 15^e de recueils et reçus de nombreux prix :

■ 1981 : prix Goncourt de la Nouvelle avec « *Quelquefois dans les cérémonies* » (Gallimard),

■ 1989 : grand prix de la Société des Gens de Lettres pour « *Je suis pas un camion* », (Seghers)

■ 1993 : prix Renaissance de la Nouvelle pour « *Les voilà quel bonheur* », (Julliard) et le prix des Éditeurs en 2002.



Aux abords du lycée, le président du conseil régional André Reichardt, aux manettes d'un engin de chantier, a donné le premier coup de pelle, bientôt suivi par le maire de Bischheim André Klein-Mosser visiblement ravi de s'initier au maniement d'un tractopelle.

Réduire la consommation d'énergie

Premier coup de pelle et lancement des travaux du contrat de performance énergétique (CPE) dans les lycées le jeudi 4 février à Marc-Bloch. Des aménagements qui permettront à l'établissement bischheimois d'être raccordé au réseau de chaleur urbain à la rentrée 2010.

Le 22 décembre 2009, la Région signait un contrat de performance énergétique (CPE) dans le cadre d'un partenariat public-privé avec le groupement Cofely-GDF/Suez, la Caisse des dépôts et la Caisse d'Epargne. Quatorze lycées alsaciens vont bénéficier dans les deux ans à venir de travaux destinés à faire baisser leur facture énergétique de 35% et de réduire de 65% leurs émissions de gaz à effet de serre. La région Alsace est la première collectivité en France à s'engager dans ce type de projet dont la facture s'élève à 30 millions d'euros (HT).

Lancement du CPE au lycée Marc-Bloch

« Avec ce projet ambitieux, la Région achète une performance (la réduction des dépenses énergétiques) et non des travaux » expliquait un technicien de Cofely. « Une performance chiffrée que les entreprises devront respecter sous peine de sanction financière » ajoutait le président du Conseil Régional André Reichardt venu à Bischheim donner le premier coup de pelle de ce programme d'investissement.

Suite à un diagnostic énergétique, les travaux lancés au lycée Marc Bloch, pour une en-

veloppe de 2 millions d'euros, visent à raccorder le lycée au réseau de chaleur urbain ou plus précisément à la chaufferie du Ried de Hoenheim qui alimente actuellement 1500 logements. Ce réseau récupère « l'énergie fatale » (ou énergie perdue) sous forme d'eau chaude en provenance de la raffinerie de Reichstett. D'autres aménagements sont également prévus pour améliorer la performance énergétique du lycée et notamment la pose de panneaux photovoltaïques.

Ces travaux s'accompagnent d'un projet pédagogique mené en collaboration avec l'associa-

tion Alter Alsace Energie « avec l'espoir de sensibiliser les 1100 élèves de notre établissement à la maîtrise budgétaire des dépenses d'énergies » soulignait le proviseur Jean-Claude André.



RAM

Leur raconter des histoires

Le Relais assistants maternelles (RAM) lance une nouvelle étape de son projet « Album jeunesse » en proposant aux assistants maternels de Bischheim d'emprunter des albums jeunesse à lire avec les enfants dont ils ont la garde.

En 2009, le RAM de Bischheim, associé à celui d'Hoenheim, sensibilisait les assistants maternels à la lecture pour les enfants en organisant des séances de lecture avec l'intervention d'une conteuse. Dans le même esprit, le RAM va plus loin en proposant aux assistants maternels d'emprunter dans ses locaux des livres mis à disposition par la bibliothèque municipale.

Chaque assistant maternel a été informé par courrier des modalités de cette proposition et pourra à partir du 1^{er} avril venir emprunter des ouvrages. Le lancement de ce projet se fera durant l'atelier d'éveil de 9h à 11h, avec le concours de deux intervenants de la bibliothèque.

Pour tout renseignement :

Relais Assistantes maternelles – 18 rue du Fossé Neuf
67800 Bischheim – Tél. au 03 88 33 27 12

Centre de vacances

Du 17 juillet au 23 août 2010 A Wingen-sur-Moder

Comme chaque année, la ville de Bischheim organise des séjours de vacances pour les enfants âgés de 6 à 13 ans au château du Hochberg. Situé dans le Parc Régional des Vosges du Nord, ce centre de vacances accueille 55 enfants par semaine encadrés par une équipe dynamique.

Différentes possibilités de séjours :

Du 17 au 31 juillet : 2 semaines

Du 2 au 9 août : 1 semaine

Du 9 au 23 août : 2 semaines

Du 2 au 23 août : 3 semaines

Tarifs :

205 euros tout compris la semaine pour les enfants habitant Bischheim et 235 euros pour ceux venant de l'extérieur.

Les bons de la caisse d'allocations familiales sont acceptés. Pour les personnes non bénéficiaires, un tarif dégressif est appliqué à compter de la 2^e semaine.



Les dossiers d'inscription seront disponibles à l'accueil de la mairie de Bischheim début avril ou téléchargeables sur le site internet de la ville : <http://www.ville-bischheim.fr/centre-vacances.php>

Pièces indispensables à la constitution du dossier :

Fiche sanitaire dûment remplie avec photocopie des vaccins

Certificat médical (formulaire joint au dossier) à remplir par votre médecin

Photocopie de l'attestation sécurité sociale ou C.M.U. pour les bénéficiaires

Photocopie de votre assurance responsabilité civile avec numéro de police

Se munir impérativement des bons de la caisse d'allocations familiales pour les bénéficiaires.

Prévoir le paiement de 50% des frais de séjour au moment de l'inscription.

Inscription :

Les inscriptions se feront **à partir du mercredi 28 avril** à la mairie, Pôle Jeunesse

Pour tous renseignements complémentaires contacter Mme Boqué au 03 88 20 83 77 ou site internet : www.ville-bischheim.fr



Opération « Jobs d'été » : mode d'emploi

Depuis 17 ans, les villes de Bischheim et de Schiltigheim mènent conjointement l'opération « Jobs d'été » en partenariat avec la Mission Locale, le Relais Emploi, la Régie des Écrivains et la JEEP.

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 16 à 20 ans, scolarisés, résidant à Bischheim ou à Schiltigheim. Il a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes en leur proposant d'acquérir une première expérience mais aussi en les guidant sur le marché du travail.

En 2009, il a permis à 165 jeunes de bénéficier d'un emploi soit 62% des candidats inscrits. L'inscription au dispositif offre la possibilité de postuler aux emplois proposés par les mairies des deux villes ou à la Régie des Écrivains mais aussi dans des entreprises contac-

tées par la Mission Locale ou directement par les candidats. En effet, tous les candidats inscrits reçoivent de précieux conseils et bénéficient d'une initiation aux techniques de recherche d'emploi (rédaction d'un CV, lettre de motivation,...). Ils sont accompagnés dans leurs démarches et peuvent, par eux-mêmes, obtenir un emploi saisonnier. 53 jeunes ont ainsi trouvé un emploi de manière autonome en 2009.

Les jobs d'été proposent des contrats de quinze jours à un mois à temps partiel ou complet rémunérés sur la base du SMIC. Les candidats peuvent postuler aussi souvent qu'ils le souhaitent mais ne peuvent bénéficier que de deux jobs d'été.

Les critères pour postuler

- être âgé de 16 à 20 ans et scolarisé
- habiter Bischheim ou Schiltigheim
- assister en intégralité à une

réunion d'information collective et obligatoire.

Lors de la réunion d'information, le candidat recevra son dossier d'inscription qu'il devra compléter et remettre à la coordinatrice du dispositif, Michèle Maltèse, lors d'un entretien d'orientation qui validera cette inscription.

Pour tous renseignements contacter :

Mme Michèle Maltèse au 03 88 18 15 14 ou par mail : milo.maltese@wanadoo.fr

Retrouver toutes ces infos sur le site de la ville : www.ville-bischheim.fr

Réunions d'information

Quel que soit votre lieu de résidence, vous pouvez vous rendre aux réunions dans l'une ou l'autre ville (dernière réunion le 22 avril).

A Bischheim :
Espace Rencontre (14 rue du Guirbaden) le mardi 13 avril à 14h.
Espace Canal (6 rue des Sapins) le mardi 13 avril à 16h30. Local associatif (13 rue d'Alsace) le vendredi 16 avril à 14h.

A Schiltigheim :
M.J.C. (7 rue des Pompiers) le vendredi 26 mars à 18h, le mercredi 7 avril à 14h et le mercredi 14 avril à 14h. CSF Victor Hugo (4 rue Victor Hugo) le jeudi 8 avril à 14h, le jeudi 15 avril à 14h et le jeudi 22 avril à 17h.
CSC du Marais (8 rue de Touraine) le lundi 12 avril à 14h.



La boxe est un jeu où l'on évite toutes formes d'agressivité »



Vacances actives

Sports, soirées conviviales et sorties culturelles étaient une nouvelle fois au programme des animations proposées par le Pôle jeunesse pendant les vacances de février.

Du 16 au 19 février, une 20^e de jeunes a participé au stage de foot citoyen. Cette fois-ci, c'est un responsable de la Ligue d'Alsace de football qui est intervenu pour discuter et présenter des films les incitant au respect dans les stades, sur et en dehors des terrains. Un stage conclut par une visite au Centre de formation du RCS où les jeunes étaient ravis de pouvoir assister à un entraînement des pros.

Du sport encore avec de la glisse à la patinoire, de la luge au Champ du Feu et du ski à la Bresse. D'autres ont profité des séances de théâtre et de jeux d'expressions organisées à Henri Dunant pour se mettre en scène. Dans le cadre du projet « Paris d'ailleurs », organisé en partenariat avec le CADA (Centre d'accueil des demandeurs d'asile) de Hoenheim, un groupe de jeunes a visité le musée du quai Branly avant d'assister aux répétitions du Nouvel An chinois. Du cinéma en passant par la peinture, les

soirées karaokés ou la boxe, les activités étaient très variées et chacun pouvait profiter de ces vacances actives.

Les filles aussi ont l'œil du tigre

Les 10, 11 et 12 février, dans le cadre des animations des vacances d'hiver, le Pôle jeunesse a proposé un stage de boxe, au Parc des Sports, pour les 12-17 ans.

« Cela faisait deux ans qu'un stage comme celui-ci n'avait pas été proposé et comme je sais que la boxe est un sport très apprécié par les jeunes, j'ai décidé de le remettre en place », explique Augusto Luango, animateur à Bischheim. Trois filles et deux garçons, des quartiers SNCF et Christ-Roi ont répondu présent et ont ainsi pu suivre l'enseignement de Dominique Siegler, triple champion du monde de kick boxing, le tout au prix de 7 euros pour un stage de 3 fois 2h30. « Je veux leur montrer que la boxe ce n'est pas juste

mettre des gants et se taper dessus. Derrière il y a un travail technique, des déplacements. C'est un jeu et on évite toutes formes d'agressivité », explique Dominique Siegler.

Une discipline qui intéresse de plus en plus les filles. « J'en avais déjà fait en cours de sport et j'ai voulu continuer. J'aime le côté technique de la boxe et le fait de se battre avec des règles précises » assure Rébecca, 15 ans, qui pratique par ailleurs le tennis et la danse. Les garçons n'ont plus qu'à bien se tenir !

Karaoké au Canal

Vendredi 12 février, c'était ambiance karaoké à l'Espace Rencontre Canal. Un moment très convivial qui a pris des airs de carnaval car la soirée était organisée sur le thème des Seventies.

Une trentaine de personnes, surtout des jeunes, était présente pour cette soirée résolument placée sous le signe de la bonne humeur. Comme d'habi-

tude, les jeunes se sont investis dans l'organisation de la soirée et cette fois les boissons et gâteaux apéritifs étaient offerts par le Pôle Jeunesse. A l'approche de carnaval, perruques, masques et autres accessoires étaient également de la partie lors de cette soirée Seventies. Chacun a pu s'essayer au karaoké comme Mona, 21 ans et Nassima, 18 ans, qui ont largement montré l'étendue de leurs capacités vocales, faisant le bonheur du public. « Cela faisait longtemps qu'on attendait une soirée karaoké mais on nous avait dit que ce ne serait pas possible. Finalement c'est fait et on est très contente. » Des DVD de karaoké achetés par les animateurs aux micros et ordinateur portable amenés par les jeunes, tout le monde a œuvré pour que la soirée puisse avoir lieu. Entre chants et danses, les jeunes, les parents et les animateurs se sont prêtés au jeu pour une nouvelle fête réussie à mettre à l'actif de l'Espace Canal.



Une fête réussie à mettre à l'actif des jeunes participants qui se sont beaucoup investis.

« Les rendez-vous arts et compagnie »

Du 30 mars au 8 juin, le centre d'accueil At Home, en partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et l'OPI (Orientation, Prévention, Insertion) vous donne rendez-vous à la plaine de jeux du Guirbaden de 16h30 à 18h pour participer aux « rendez-vous arts et compagnie ».

Depuis 2 ans, le centre d'accueil At Home organise, le mardi soir après l'école, des activités « hors les murs ». Anne Biencourt, directrice de ce centre, a eu l'envie de faire évoluer ces animations en faisant intervenir des artistes, des éducateurs sportifs et d'inviter jeunes et adultes à prendre part aux activités. En effet, les activités proposées servent de support à la rencontre avec les enfants et les jeunes mais aussi les parents et les habitants du quartier et devraient favoriser le lien social entre les différentes générations.

Le CCAS et l'OPI ont décidé de s'associer à cette initiative en partenariat avec la Villa Arc-En-Ciel et la Parloterie pour susciter des rencontres intergénérationnelles. Pour animer ces rendez-vous, des associations partenaires seront présentes sur la plaine de jeux du Guirbaden et notamment Sport Solidarité Insertion (Boomerang), la Maison des jeux, l'association Sjoelback ou encore les Européens. Les seniors de la villa Arc-En-Ciel viendront participer aux activités et notamment prendre part aux jeux de société et les responsables de la Parloterie en profiteront pour échanger avec des parents et des enfants. Les artistes d'arts plastiques Valérie Grande (atelier A.a.A) et Valentin Malartre proposeront des activités artistiques tandis que les animateurs du Pôle jeunesse viendront animer des activités sportives.

Gratuits et ouverts à tous les habitants de la ville, ces rendez-vous hebdomadaires sont un prétexte à des rencontres intergénérationnelles mais aussi l'occasion de créer un lieu d'animations dans la ville dans un cadre de détente particulièrement agréable aux abords du Canal.

Les rendez-vous arts et compagnie

Du 30 mars au 8 juin. Tous les mardis de 16h30 à 18h (en dehors des vacances scolaires)

Programme Plaine de jeux du Guirbaden

Mardi 30 mars (Chemin rouge). Découverte du Sjoelback - Atelier jeux - Atelier Step

Mardi 20 avril. Découverte du hip hop - Lancer de boomerang - Badminton

Mardi 27 avril. Atelier A.a.A: création d'une toile collective - Pétanque - Découverte des jeux d'adresse

Mardi 4 mai. Atelier A.a.A: création d'une toile collective - Flag - Initiation Cirque

Mardi 11 mai. Création collective: « totems » - Atelier Sport: Le Flag - Jeu collectif du « Bop »

Mardi 18 mai. Création collective: « totems » - Volley - Découverte du Sjoelback

Mardi 25 mai. Création collective: « totems » - Atelier jeux: découverte du Sjoelback - Street hockey

Mardi 1^{er} juin. Création collective: « totems » - step - Découverte des jeux traditionnels

Mardi 8 juin. Echanges et goûter partagé (Chemin rouge)

Vacances d'avril

Temps forts

Du 6 au 9 avril

- Tous les après-midis : stage raquettes (tennis de table, badminton, tennis,...), en partenariat avec le service des sports – Parc des Sports
- Une après-midi escalade et une pour la course d'orientation
- Vendredi 9 avril : projet « Paris d'ailleurs » en partenariat avec le CADA. Sortie à Paris avec visite de la Cité Nationale de l'histoire de l'immigration et découverte du quartier Barbès
- Espaces rencontres. Animations en journée et deux soirées festives.

Du 12 au 16 avril

- Stage aviron : du lundi au vendredi après-midi, en partenariat avec le club d'aviron 1881 de Strasbourg. Projet : Se préparer à la traversée de Paris sur la Seine en septembre (deux stages supplémentaires en été)
- Séjour sportif à Fréconrupt en partenariat avec le service des sports

Programme complet sur le site de la ville : www.ville-bischheim.fr



Paroles de jeunes

Le 26 mars à la Maison du Conseil Général sera organisé un Forum Jeunesse où seront invités des jeunes de 10 à 25 ans à venir s'exprimer sur leurs envies, leurs besoins, leurs attentes, dans l'objectif de fixer les orientations du futur Contrat Territorial Jeunesse.

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Conseil Général engageait jusqu'à présent avec les collectivités territoriales des partenariats appelés Projet Territorial Jeunesse. Le Conseil Général a souhaité faire évoluer cette démarche en proposant le Contrat Territorial Jeunesse, d'une durée de trois ans. Dans ce cadre, il demande aux collectivités territoriales de réaliser un diagnostic jeunesse visant à obtenir une photographie des jeunes de 10 à 25 ans sur un territoire donné. Ce diagnostic vise à faire un état des lieux, une analyse à la fois quantitative et qualitative avec l'objectif de prendre davantage en compte la parole des jeunes pour mieux déterminer leurs souhaits et leurs attentes. Il permettra de fixer les axes prioritaires pour les trois ans à venir et d'élaborer des plans d'actions annuels avec les différents acteurs oeuvrant en direction de la jeunesse à Bischheim.

Pour établir ce diagnostic, un Comité de pilotage a été mis en place afin de suivre l'ensemble de la démarche ainsi que deux groupes de travail. Un premier groupe de travail a réalisé un questionnaire distribué depuis le mois de mars très largement auprès de 500 jeunes (structures municipales, écoles élémentaires (CM2), collèges, associations (comme les jeunes sapeurs pompiers), Mission Locale,.... « *Le but étant de toucher un très large public dans les différentes tranches d'âges* » explique Anne-Laure Hamelin, directrice du Pôle Jeunesse.

Le questionnaire porte sur les réseaux sociaux des jeunes, leurs loisirs mais aussi sur leurs attentes vis-à-vis de la commune. Le deuxième groupe de travail a préparé **Le Forum Jeunesse intitulé « PAROLES DE JEUNES » organisé le 26 mars de 18h à 22h à la Maison du Conseil général CUS Nord (4, rue des Magasins).**

Une 100^e de jeunes de tout âge sera invitée à participer à ce Forum, organisé en présence du maire André Klein-Mosser, où ils pourront exprimer leurs propositions dans des ateliers thématiques et débattre avec des professionnels : enseignants, animateurs, éducateurs, travailleurs sociaux, policiers, bénévoles associatifs,.... L'ensemble de ces travaux permettra de définir avec le Conseil Général les priorités partagées, de définir des projets et de s'assurer ensemble de leur faisabilité. Une restitution de ces travaux sera proposée courant mai auprès des différents participants à ce diagnostic. La ville de Bischheim et le Conseil Général pourront alors signer le Contrat Territorial Jeunesse pour les trois ans à venir.

Membres du comité de pilotage

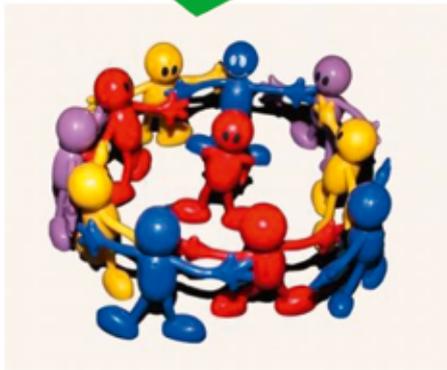
Jean-Claude Kieffer (adjoint chargé du pôle jeunesse)
Bernadette Gillot (adjointe chargée de la vie scolaire et éducative et des affaires démographiques), Anne-Laure Hamelin (directrice pôle jeunesse), Yann Parisot (président de la commission extra-municipale jeunesse), Caroline Walter-Parent (déléguée au développement familial à la CAF), Gérard Schann, Julien Klébert (directeur du CSF Victor Hugo), Mehdi Eple (Conseiller technique jeunesse Conseil Général).




PAROLES DE JEUNES

Tu as entre 10 et 25 ans, exprime-toi !
Nous t'attendons !





Vendredi 26 mars de 18h à 22h
Maison du Conseil Général CUS Nord
4 rue des Magasins – 67800 BISCHHEIM
 Renseignements : 03.88.20.83.77

Création d'Actipôle

Avec l'appui des maires de Bischheim et de Hoenheim et l'aide de la CCI, douze entrepreneurs de la zone d'activité Bischheim-Hoenheim ont pris l'initiative de créer une nouvelle association : « Actipôle Bischheim-Hoenheim ». Préoccupés par l'évolution de cette zone, ils ont décidé de se regrouper pour mieux se faire entendre et proposer des solutions cohérentes.

Périmètre d'action de l'association
Actipôle Bischheim-Hoenheim



La zone d'activité de Bischheim-Hoenheim compte plus de 200 entreprises qui génèrent près de 2400 emplois. Autrefois gérée par la Sers, elle est depuis 2008 passée dans le giron de la CUS. Les entreprises installées dans cette zone d'activité rencontrent un certain nombre de problèmes qu'elles souhaiteraient pouvoir résoudre. Douze entrepreneurs ont donc choisi de se structurer dans une association pour proposer leurs idées en fixant des priorités. « Nous avons besoin d'une analyse globale de la situation de cette zone pour demander un vrai projet d'urbanisme. Cette zone souffre d'un déficit d'image. Pour la valoriser, il faudrait commencer par tout rassembler : la zone d'activité actuelle, la zone commerciale et la nouvelle extension (projet prévu pour 2012). L'ensemble pourrait s'appeler Actipôle Bischheim-Hoenheim, d'où le nom de notre association » confie Richard Sauer, président de l'association et président du conseil de surveillance de KS Construction, 2^e employeur de Bischheim (250 salariés).

Accessibilité

Premier problème soulevé par

l'association : les accès à la zone à la fois pour les salariés, les fournisseurs et les livraisons des entreprises de la zone : « un problème crucial pour notre survie » estime Richard Sauer qui a pris la décision d'agrandir son entreprise de 800 m².

A l'origine, deux axes permettaient l'accès à la zone : la rue du Marais pour un accès rapide à l'autoroute et à l'ouest la rue de la Fontaine par Hoenheim. Ces voies ont évolué et ne sont plus adaptées à la circulation de poids lourds. « Nous aimerions une voie d'accès en direction du nord par une 2x2 voies non interrompue qui longerait la raffinerie de Reichstett. L'avantage serait d'avoir une voie qui ne passerait pas près des habitations et pourrait desservir la zone de Reichstett. Pour nos salariés, une desserte tram-bus serait à envisager » poursuit le président.

Un projet d'urbanisme à construire

Trottoirs encombrés de voitures, absence de piste cyclable et de voies pour les piétons, manque de verdure... la zone d'activité

manque d'attraits et se révèle peu agréable pour ceux qui y travaillent et notamment tard le soir. Le nombre de friches en témoigne. L'association suggère un véritable projet d'urbanisme où l'on pourrait réfléchir à la vocation de la zone « avec l'idée que cette zone puisse devenir une entrée de ville, pour ceux qui viennent du nord » précise Richard Sauer.

L'objectif de l'association est de discuter de ce projet d'urbanisme auprès de la CUS et des maires de Bischheim et de Hoenheim. « Cette réflexion se fera dans le cadre du PLU en cours d'élaboration. La concertation avec des entreprises présentes sur la zone sera facilitée par l'existence de l'association qui pour nous sera un interlocuteur important » explique Hubert Drenss, adjoint au maire chargé du développement économique.

Dès que l'association sera officiellement créée (les statuts sont à la préfecture), les 12 membres fondateurs vont solliciter l'adhésion des autres entrepreneurs de la zone.

Actipôle Bischheim-Hoenheim

10, rue de l'Atome
67800 Bischheim
Contact : Michel Heinz au
03 88 19 14 44

Membres fondateurs

Richard Sauer (KS Construction), André Wenger (Alsa-Calor), Pierre Bauer (Garage Simon), Christian Care-Colin (AAVI), Guy Radmacher (Hornfrance), François Pillet (Alsacienne de protection), Jean-Claude Heitmann (H.N. Ingénierie), Nicolas Diss (East Hotel), Michel Heinz (CTR Comptoir Technique Régional), Claude Hokes (De Vito Waldorf), Nevzat Ture (Restaurant marbella), Paul Doerflinger (SCI Horizons).

Guidée par sa passion du vin, Véronique Greimel a choisi de la partager en créant Art Délices & Vins.



Partager une passion

Depuis le 3 février, un nouveau commerce a ouvert ses portes dans la zone d'activité de Bischheim-Hoenheim. Véronique Greimel propose des vins et des produits du terroir soigneusement sélectionnés auprès de producteurs qu'elle affectionne.

Pour Véronique Greimel, vendre du vin, c'est avant tout faire partager une passion. Auxiliaire éducatrice pendant 19 ans à la halte-garderie « Les p'tits Schtroumpfs » à Bischheim, elle créait à Kilstett en 2004 une association « Vins et Origine » pour « partager avec d'autres ma passion du vin, déguster des produits du terroir et créer des réunions conviviales. Peu à peu, les gens me demandaient de leur acheter du vin chez les vignerons que je connaissais.

J'avais envie d'évoluer et de créer quelque chose. Guidée par cette passion du vin, l'idée m'est venue d'avoir mon propre commerce » confie Véronique Greimel.

Dans sa boutique, toutes les régions viticoles sont représentées avec des vins connus et d'autres un peu moins, qu'elle souhaite faire découvrir. « Le vin est un produit en soi qu'il faut apprendre à associer à d'autres saveurs. J'ai envie de travailler en fonction des sai-

sons. Conseiller par exemple certains vins lors de la saison des asperges » précise Véronique.

Aux côtés des bouteilles de vins, elle propose du miel, des plats cuisinés et stérilisés comme du gibier, du chocolat (en provenance du magasin Berlingot de Bischheim), des jus de fruits et quelques curiosités comme le bouillon blanc, conseillé pour la toux et le refroidissement. Tous ses produits sont labellisés. Elle propose également de

personnaliser les étiquettes de ses bouteilles lors d'un événement, tout comme ses paniers garnis qu'elle peut réaliser en fonction des envies de chacun.

Art Délices & Vins

2 avenue de l'Énergie
67800 Bischheim
Tél. : 03 88 49 25 16
Mobile : 06 28 66 53 03
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h

ABONÉ au masculin ABONÉ II au féminin

Deux salons de coiffure, à quelques mètres l'un de l'autre. ABONÉ est coiffeur et barbier pour hommes alors que ABONÉ II propose coiffure et soins esthétiques pour femmes.



Recep Erdem est le gérant d'ABONÉ, coiffeur et barbier pour hommes.



Askil Babayigit gère ABONÉ II, un salon de coiffure et d'esthétique pour femmes.

Il y a près d'un an, Recep Erdem ouvrait un salon de coiffure mixte au 8, rue du Général Leclerc. Après avoir travaillé 7 ans dans des salons strasbourgeois, il décidait de se mettre à son compte en venant s'installer à Bischheim. Beaucoup de ses clients le suivent et son salon devient un peu petit pour accueillir tout le monde. Lorsque le salon de coiffure du 10 de la même rue ferme ses

portes, il profite de l'occasion et s'associe à Askil Babayigit pour le racheter et créer ABONÉ II (ouvert le 4 janvier), un salon de coiffure féminin qui propose également des soins esthétiques (par une esthéticienne), épilations, maquillage et ongles.

Tous deux coiffeurs expérimentés, ils sont gérants de leurs salons respectifs. Si l'un coiffe

les hommes et l'autre les femmes, la clientèle est variée, attirée par des prix compétitifs et la possibilité de venir sans rendez-vous.

Mais Askil Babayigit a un petit plus : « elle est vraiment douée pour faire les chignons, c'est une vraie spécialiste » témoigne une cliente. Avis aux amateurs !

ABONÉ

8 rue du Général Leclerc
Tél. : 03 88 33 39 47
Avec ou sans rendez-vous : lundi 13h à 19h et du mardi au samedi de 9h à 19h.

ABONÉ II

10 rue du Général Leclerc
Tél. : 03 88 97 07 76
Avec ou sans rendez-vous : lundi 13h à 19h et du mardi au samedi de 9h à 19h.



Pour Mathieu Lauck, « L'O à la bouche » doit devenir synonyme de qualité.

Traiteur et organisateur de réceptions

Le 1^{er} décembre 2009, Mathieu Lauck (anciennement Boucherie-Traiteur Lauck, société qui a été vendue par la famille Lauck en juillet 2007) s'est installé dans son laboratoire flambant neuf au 6, rue Robert Kieffer sous l'enseigne « L'O à la bouche ». Traiteur et organisateur de réceptions, son objectif est de se faire une place sur ce marché en ciblant le moyen et le haut de gamme.

Après avoir fait ses classes dans les cuisines du Buerehiesel à Strasbourg et au Relais de La Poste à la Wantzenau, Mathieu Lauck a voyagé et travaillé à travers le monde, en passant par des grandes « maisons » parisiennes, pour apprendre son métier et découvrir d'autres saveurs.

De retour en Alsace, il vient de créer « L'O à la bouche » où il pro-

pose sa carte de traiteur pour toutes sortes de réceptions (mariages, baptêmes, cocktails,...) mais aussi pour les particuliers qui peuvent se faire livrer des repas pour un groupe minimum de cinq personnes.

Il travaille en partenariat avec la société Nuances (dont sa sœur Anne Auer est co-gérante associée à Claudine Berbach) installée dans le même bâti-

ment et qui propose l'organisation d'événements.

Sur sa carte, des saveurs alsaciennes mais pas seulement : le choix est vaste et s'adapte à tous les types de réception en privilégiant la qualité des produits et en apportant une attention particulière à la présentation. « Mon démarrage en pleine période de Noël a été couronné de succès. J'aimerais

avant tout que « L'O à la bouche » devienne synonyme de qualité » confie Mathieu Lauck.

L'O à la bouche

6, rue Robert Kieffer
67800 Bischheim
Tél / Fax : 03 88 87 34 89
Mobile : 06 08 42 29 75
Site : www.oalabouche.fr



Carte postale du Canal

Cartes postales de Bischheim

Pour ceux qui aiment encore prendre leur plume et envoyer une carte postale à leurs amis ou à leur famille, le Presse-Papier propose depuis le mois de décembre quatre cartes postales de Bischheim réalisées à partir de photos d'Albert Huber: le canal de la Marne au Rhin, le Parc de l'hôtel de ville, le kiosque du parc Wodli et une vue ancienne de l'église protestante sous la neige. Quatre lieux représentatifs de la ville qui se déclinent au fil des saisons.

A l'origine de cette initiative, Fabienne Dahl, gérante du Presse-Papier. « Mes clients me demandaient des cartes postales et il en existait que de très anciennes. En discutant avec eux je me suis rendue compte que de plus en plus de personnes partent vivre parfois très loin (comme en Chine ou aux Etats-Unis,...). Alors quand leurs proches envoient une carte de leur ville d'origine, cela leur fait chaud au cœur ».

Le Presse-Papier

2a rue du Général Leclerc – 67800 Bischheim



Avis de recherche

Après 48 années pendant lesquelles leurs chemins se sont séparés, quelques copines de l'école Saint Laurent, classe 1960-61 se sont retrouvées. Elles souhaitent agrandir leur petit groupe et accueillir toutes celles qui se reconnaîtront sur la photo.

Contact : Francine Iderne née Kloeck :
03 88 24 14 77 ou 06 78 85 59 87 et
Francine Hiegel née Bieger :
03 88 96 41 22 ou 06 30 89 96 27.

CSF Victor Hugo

Dans vos agendas

21 avril à 19h : Assemblée Générale du CSF Victor Hugo
26 avril : grand Loto
du 3 au 7 mai : semaine interculturelle
9 mai : petit-déjeuner interculturel (à partir de 8h)
28 mai : fête des voisins
29 et 30 mai : week-end familial

Seniors

Repas du vendredi : le 26 mars
Tarif : 7,50 euros (8 euros sans adhésion)
Initiative des femmes : le jeudi de 14h à 16h
Atelier bricolage - Entrée libre

Excursion au lac de Constance: du 8 au 9 mai
(2 jours /1 nuit) - 200 euros/personne

Economie sociale et familiale

Atelier de cuisine Libanaise: jeudi 25 mars de 9h à 14h
Sur inscription. Tarif: atelier et repas 2 euros; repas: 5 euros adulte et 2 euros enfant

Chaleur Matinale: le 26 mars de 8h30 à 11h
Petit déjeuner entre parents à la JEEP - Entrée libre

Atelier esthétique: le jeudi du 25 février au 8 avril
de 14h15 à 17h00. Sur inscription: 1 euro la séance

Cours de Gymnastique: le lundi et vendredi de 9h à 10h30
Inscription et adhésion obligatoire: 1,50 euro la séance

Halte-garderie Tél.: 03 88 62 22 04

Accueil à l'heure ou par demi-journée
(maximum 3 demi-journées par semaine)
Lundi : 8h15 à 12h15 / 13h45 à 18h00
(1 lundi sur deux 13h45 à 15h45)
Mardi à vendredi : 8h15 à 12h15 / 13h45 à 18h00

Atelier goûter: les 26 et 30 mars
Participation de parents à l'élaboration des goûters des enfants,
sur inscription.

Secteur enfants: 4 à 11 ans

Accueil de loisirs: ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h15

Le périscolaire:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h pour les primaires et de 18h à 20h pour les collégiens et les élèves de seconde.

Activités

Initiation à l'informatique : le mardi de 14h à 16h
Tarif: 1 euro la séance (session de 8 séances)



Le 19 février, le CSF fêtait le carnaval. En raison d'une météo très pluvieuse, la cavalcade prévue dans les rues du quartier a dû être annulée mais dans la grande salle, la fête battait son plein accompagnée par un petit air d'accordéon.

Atelier d'informatique: « Recherche d'emploi »
Le vendredi de 14h à 16h - entrée libre

Yoga: le lundi de 18h30 à 19h45 au CSF Victor Hugo et le mardi de 8h30 à 9h45 à la salle des Fêtes de Schiltigheim

Percussions: le mardi de 18h30 à 21h30

Qi Gong Tai Chi: le lundi de 20h à 22h



Modèle Yacht Club Bischheim

La trêve hivernale terminée, les voiliers radiocommandés retrouveront leur terrain de jeux à la Ballastière de Bischheim les samedis après-midi et les dimanches matin pour des régates d'entraînement.

La saison hivernale a été mise à profit pour construire et peaufiner de nouveaux voiliers encore plus performants afin d'être aux premières places du classement lors des prochaines régates.

Calendrier 2010 des régates à la Ballastière

11 avril - 9 mai - 6 juin - 19 et 26 septembre - 10 octobre - 7 novembre

Pour les personnes intéressées (jeunes et moins jeunes) qui souhaitent se lancer dans cette discipline, le club peut mettre à leur disposition un voilier performant avec sa radiocommande.

N'hésitez pas à consulter le site de l'association : <http://mycb.o-n.fr/> et à les contacter par mail : mycb@olymp-network.com

Miss et Mister Bischheim 2010

**Samedi 29 mai
Salle Saint Laurent**

L'élection de Miss et Mister Bischheim organisée par l'OMSAL se déroulera salle Saint Laurent (2b, rue Saint Laurent) et se fera dans le cadre d'un dîner dansant.

Pour participer à l'élection :

Age minimum 16 ans
Ne pas être marié
Ne pas avoir d'enfant
Être domicilié à Bischheim ou avoir des attaches à Bischheim

Inscription

Inscription possible jusqu'au 19 avril en envoyant une candidature indiquant ses activités, ses loisirs et en joignant une photo récente à : Madame Suzanne Kurz, Présidente de l'OMSAL, 6, rue Nationale, 67800 Bischheim.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Suzanne Kurz au 03.88.81.18.80



A.A.P.M.A. de Bischheim et Environs

Calendrier 2010 Etang Kleinau

Dimanche 2 mai à 9h : pêche d'ouverture (Buvette et restauration sur place)

Samedi 8, dimanche 9 et jeudi 13 mai : pêche payante, membres et sympathisants.

Samedi 15 et dimanche 16 mai : concours 24h par équipe
Ouverture de l'étang : le samedi 22 mai

Etang Grossried

Equipe compétition

Le vendredi 2 avril : pêche américaine

Le samedi 5 juin à 14h : concours jeunes (jusqu'à 16 ans)

Le dimanche 1^{er} août de 7h à 18h : pêche des membres (repas)

Samedi 28 et dimanche 29 août : concours 24h par équipe

Les étangs seront ouverts les dimanches des mois de juillet et d'août de 7h à 12h.

Renseignements : Alain Amann au 03 88 62 45 40 ou 06 60 32 54 22 et Dominique Zehnacker au 03 88 64 26 58 ou 06 99 36 45 80.

Informations paroisse

Paroisse protestante

La paroisse protestante vous rappelle que l'église Notre Seigneur Jésus Christ sera fermée une bonne partie de l'année 2010 pour les travaux de rénovation.

Durant cette période, les principales activités de la paroisse sont maintenues mais nécessitent quelques adaptations.

Les cultes auront lieu le dimanche à 10h en l'église Saint Michel, 10a route de Vendenheim, exception faite des cultes du deuxième dimanche de chaque mois (cultes avec Sainte Cène) qui seront célébrés à l'Annexe du Foyer, 2a route de l'église.

Les cultes d'adieu, célébrés à l'occasion d'un décès, auront lieu en l'église Saint Michel ou dans les églises du Consistoire.

En mai, la confirmation des catéchumènes se fera le dimanche 9 à 10h (attention, ce sera aussi le deuxième dimanche du mois de mai!) en l'église Christ Roi, église aimablement mise à notre disposition par la communauté catholique !

Dans vos agendas : **Dîner-dansant samedi 24 avril**

Pour tout renseignement complémentaire, les pasteurs restent à votre disposition. Vous pouvez contacter le pasteur Anne Epting au 03 88 62 09 19 ou le pasteur Sandra Zurcher Droit au 03 88 33 00 80.

Communauté de paroisses de Bischheim

Fête de la parole

Mercredi 24 mars à 20h

Eglise Christ-Roi (2, rue de Reichstett à Bischheim)

Parking et accès handicapé

Réunion d'information et de réflexion

Thème : « *Etre accompagnateur d'une personne malade, âgée ou handicapée* »

Avec Le Père Denis Ledogar (aumônier à l'hôpital de Hautepierre et Brigittre Klein (du pôle aide à la personne au Conseil Général). Coordinateur : Paul Martin (diacre permanent)

Stage Théâtre-Forum

Le théâtre du Potimarron propose :

Stage Théâtre-Forum

Transformation personnelle, transformation collective

Du 19 au 24 avril

Au gîte d'étape communal du Hohwald (7 rue Sainte Odile - 67140 Le Hohwald)

Ce stage s'adresse à toute personne intéressée par la démarche, ainsi qu'aux professionnels de l'action sociale, de l'animation, de l'éducation, du développement des politiques publiques. Il est encadré par des comédiens et formateurs professionnels du Potimarron.

Date limite d'inscription: 1^{er} avril 2010.

Renseignement et inscription :

Théâtre du Potimarron :

Jacqueline Martin et Jean-Michel (7 rue Nationale - 67800 Bischheim)

Tél. : 03 88 33 73 01 ou 06 67 79 43 66

Mail : contact@theatrepotimarron.com

theatrepotimarron.com

Site : www.theatrepotimarron.com

Remerciements 80^e anniversaire

Club Touristique Edelweiss Bischheim

Nous remercions l'OMSAL, la CMDP, le magasin Leclerc, le rugby club de Strasbourg et tous les commerçants de Bischheim et environs pour leur générosité à l'occasion de notre tombola le 20 novembre 2009.

Le Comité



Mariages : de janvier à février 2010

Date du mariage / Epoux et Epouse

23/01/2010 FARESS Issam et BELHADJ Hakima | 13/02/2010
BÜYÜKARSLAN Samet et POYRAZ Serif | 13/02/2010
KÖMÜRCÜ Ali et DUVARCI Nurgül | 15/02/2010 VURAL
Abbas et BABAYIGIT Askin | 26/02/2010 DKHISSI Ahmed
et YOUSSE Zineb

Naissances de décembre 2009 à janvier 2010

Nom(s) Prénom(s) Date de naissance

CHOUKRI Iyad 17/12/2009 | GRASSER Yoann Eric
17/12/2009 | MIEHE - - COUTIN Alyam Marcelle Agnès
18/12/2009 | GRUBER Alix 19/12/2009 | ADOUD Sabrina
20/12/2009 | THIRY Pénélope 21/12/2009 | RIEDWEG
Lauryne Jocelyne Edwige 21/12/2009 | DILEK Mehmet
Akif 22/12/2009 | LIBERCIER Erwan Abriel 22/12/2009
| SEVIM Hamza 22/12/2009 | BELAFQIR Maia Ahlam
25/12/2009 | CHERCHAR Mehdi 26/12/2009 | SALLARD
Jean Carlos 27/12/2009 | AVOIAN Evan 27/12/2009 |
WEIDMANN Arthur 28/12/2009 | MENDOZA Esteban Marius
Leonardo 30/12/2009 | CHOPPE Leehana 03/01/2010
| RIANI Lyna 04/01/2010 | SCHNURR Michaël Sylvain
05/01/2010 | SOMMER Melvil 05/01/2010 | MESSAFAH --
ERB Mathis 05/01/2010 | REINHARDT Stella Danielle Brigitte
07/01/2010 | BAZADIR Safia 07/01/2010 | NDRECA --
RYEMBAULT Annabel Nineta Marie 07/01/2010 | YOUSFI Lila

08/01/2010 | KANCEL Ilyes Isaac 13/01/2010 | MAMVOU
Laetitia Olga 18/01/2010 | JACQUIER Mathilde 18/01/2010
| KARATAS Selvinaz Kevser 19/01/2010 | BERSWEILER
Loïc 24/01/2010 | KIPPER Curtis Julian 25/01/2010 |
DEMIR Emirkan 25/01/2010 | CAYA Arda 25/01/2010 |
YETER Alperen Halil Ibrahim 26/01/2010 | SELDEN Nathalie
Jane 27/01/2010 | KPOFON Steve Lawrence 28/01/2010
| CHENNEVELLE Eloïse Micheline Martine 29/01/2010 |
CLAUDON Youna Tiana Rose 30/01/2010

Décès: décembre 2009 à janvier 2010

Nom Prénom(s) Date Age

DE LUCIA époux(se) MONTARULI Maria 18/12/2009 70 ans |
RECKESCHAT époux(se) ULRICH Mathilde Emilie 21/12/2009
86 ans | DOERR Alfred René 30/12/2009 79 ans | SCHNEIDER
époux(se) DURAND Nicole Antoinette 03/01/2010 59 ans |
THORON veuf(ve) BRUCKMANN Jacqueline 04/01/2010 73 ans
| IKHLEF Braham 07/01/2010 68 ans | VETTER époux(se)
BREHM Suzanne Lucie 08/01/2010 85 ans | HEMMERLE
époux(se) SCHWOB Marie, Madeleine 15/01/2010 66 ans
| HEIDMANN veuf(ve) JUNG Caroline 16/01/2010 81 ans |
KNITTEL veuf(ve) WIND Elisabeth Hermine 25/01/2010 97 ans
| FRAULI veuf(ve) ROTH Catherine 26/01/2010 92 ans |
WOLFF époux(se) FLUCK Marie Louise 27/01/2010 68 ans |
AMOUSSOU Ernest Alex Philippe 31/01/2010 53 ans



Avoir ou à revoir : « 4 burlesques de Laurel et Hardy, Buster Keaton, Charlie Chaplin » le 23 avril à la salle du Cercle



Jérôme Daran en loser pathétique – le 30 avril à la salle du Cercle

Mars

Dimanche 21

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Mercredi 24

– THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

« LE DESTIN » par la Cie Gare Centrale – en partenariat avec le festival des Giboulées de la Marionnette - à partir de 5 ans > Salle du Cercle > 15h.

- RÉUNION D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION : « Etre accompagnateur d'une personne malade, handicapée ou âgée » - Communauté de paroisses de Bischoheim – Eglise Christ-Roi – 20h

Samedi 27

SOIRÉE TARTÉ FLAMBÉE organisée par la Paroisse St Laurent > Salle St Laurent > à partir de 19h

Avril

Du 3 au 25

EXPOSITION > peinture, collage et broderie « Arbres de vie » > de Renato Spera... > Cour des Boecklin > dimanche, mardi, mercredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h.

Dimanche 11

THÉ DANSANT organisé par la Villa Arc en Ciel pour les jeunes retraités et seniors > salle du Cercle > 14 h

Lundi 12

COLLECTE DE SANG organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang > Salle du Cercle > de 17h à 20h

Mardi 20

UNIVERSITÉ POPULAIRE BISCHHEIM
Conférence de Jean-François KOVAR
« Les traditions populaires des juifs d'Alsace » > salle St Laurent > 20h30

Vendredi 23

– CINÉ CONCERT « 4 burlesques de Laurel et Hardy, Buster Keaton, Charlie Chaplin » > Musique : Mob & Pat > Salle du Cercle > 20h30
– ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'OMSAL > Salle St Laurent > 19h30

Samedi 24

DÎNER DANSANT organisé par la Paroisse Protestante > Salle du Cercle > 19h

Dimanche 25

CONCOURS CYNOPHILE « Sélectif du Grand Prix de France 2010 » organisé par le Club Canin de Bischoheim > Terrain d'entraînement – rue de la Sauer >

Jeudi 29

CONSEIL MUNICIPAL > Salle du Cercle > à 19h

Vendredi 30

SPECTACLE HUMOUR – Jérôme Daran > Salle du Cercle > 20h30

Mai

Du 2 au 23

EXPOSITION > collages, peinture > « Pas Sage » de Catherine Mulder > Cour des Boecklin > mardi, mercredi et dimanche de 14h à 18h – samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche 2

PÊCHE D'OUVERTURE organisée par l'AAPPMA - Etang Kleinau pour les membres et sympathisants - à partir de 9h

Samedi 8

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE de la Victoire de 1945 au monument aux morts - 9h45

Samedi 8 - Dimanche 9 - jeudi 13

PÊCHE (payant) membres AAPPMA et sympathisants > Etang Kleinau

Samedi 15 - dimanche 16

PÊCHE > 24h par équipe, compétition organisée par l'AAPPMA > Etang Kleinau

Entrez dans le Cercle

Vendredi 23 avril à 20h30

4 burlesques de Laurel & Hardy, Charlot et Keaton

Ciné-concert

Vendredi 30 avril à 20h30

Jérôme Daran

Humour

Vendredi 28 mai à 20H30

Mahmoud Ahmed & Alèmayèhu Eshèté

Musique du Monde (Éthiopie)



infos & billetterie 03 88 333 668